Courrier français

HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN DE LA VIENNE ET DES DEUX-SÈVRES

3 784065 201707 >

24 JUILLET 2026 - N°4271 - 1,70€ - 05 24 07 39 63 - courrier-francais.fr

ÉCONOMIE

Les patrons déjà tournés vers 2027

En Vienne, les responsables patronaux du Medef et de l'UIMM refusent de céder au catastrophisme face à une situation économique qui se tend, mais soulignent des difficultés à se projeter, avec une prochaine élection présidentielle incertaine.

P. 6

POITIERS

La Fête de la musique reportée à la rentrée

P. 8

MONTMORILLON

Comment adapter nos écoles à la canicule ?

P. 7

PATRIMOINE RELIGIEUX

L'église Saint-Hilaire de Pressigny à la loupe

P. 10

« Un engagement exigeant, de plus en plus difficile »



Jérôme Neveux, maire de Jaunay-Marigny, a été réélu président de l'association des maires et présidents d'intercommunalités de la Vienne. Il a rappelé l'ampleur de la tâche qui incombe aux élus. P. 2

CELLES-SUR-BELLE

L'ancien abattoir va être racheté

La communauté de communes Mellois en Poitou s'apprête à racheter le site de l'ancien abattoir Socopa Viandes, afin d'y accueillir à terme de nouvelles entreprises.

P. 11

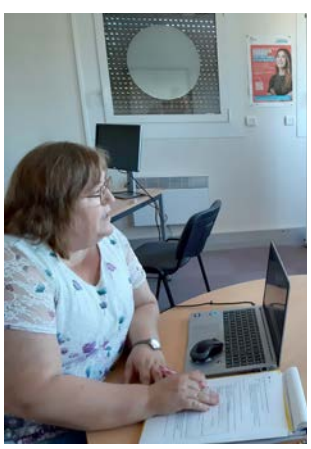


POITOU

Les conseils sur le travail plébiscités

De plus en plus de salariés du privé et de travailleurs indépendants ont recours au service public Mon conseil en évolution professionnelle. Rencontre avec une responsable.

P. 4



Politique L'association des maires et présidents d'intercommunalités de la Vienne a tenu son assemblée générale à Jaunay-Marigny, mardi 7 juillet. Le maire de la commune hôte, Jérôme Neveux, président de l'AMF86 et qui se représentait, a été réélu.

« Nous avons besoin d'une visibilité sur trois ans pour les dotations de nos communes »

VIVRE DANS LA VIENNE



L'association des maires et présidents d'intercommunalités de la Vienne a tenu son assemblée générale à Jaunay-Marigny. *Olivier JAUNAY*

L'association des maires et présidents d'intercommunalité de la Vienne (AMF86) a tenu son assemblée générale le mardi 7 juillet 2026 à la salle Agora de Jaunay-Marigny, en présence de Charles Giusti, préfet de la Vienne, de Marie-Jeanne Bellamy et Bruno Belin, sénateurs de la Vienne, d'Alain Pichon, président du Conseil départemental de la Vienne ainsi que de Laurent Trijoulet, directeur général adjoint de l'AMF. Nicolas Ragot, nouveau président des maires des Deux-Sèvres, était également présent.

La matinée a débuté par un accueil café convivial, en présence de nombreux partenaires de l'association, parmi lesquels le Département de la Vienne, le CDG86, le SDIS86, l'Association départementale sécheresse 86, la Mutuelle nationale territoriale, l'ADAMA 86 (anciens maires et adjoints de la Vienne), Énergies Vienne, la Banque alimentaire, l'Agence des Territoires 86 et le CAUE 86.

Une minute de silence a été observée en hommage aux deux maires du département décédés ces dernières semaines, Joël Martin, qui était maire de Bourg-Archambault, et Vincent Gilbert, qui était le premier édile de Saint-Gervais-les-Trois-Clochers.

Après la présentation et l'adoption du rapport d'activité et du rapport financier 2025, du budget prévisionnel 2026 et des cotisations 2026, il était temps d'élire le nouveau bureau de l'association, un scrutin présenté par Henri Colin, doyen des maires de la Vienne, élu à Lencloître, qui a fait sourire tout l'auditoire quand il a rappelé que « *si la nuit du 4 août a aboli les privilèges, il en reste un qu'on n'a pas aboli, celui de l'âge* ». Il a informé qu'une seule liste avait été déposée.

Jérôme Neveux, maire de Jaunay-Marigny et président de l'AMF86, était candidat à sa réélection et a à nouveau recueilli la confiance de ses homologues, qui l'ont réélu à leur tête.

Fabienne Maupin, maire de Mazerolles, a été élue première vice-présidente, elle sera épaulée par deux autres vice-présidentes, Josette Colas, maire de Saint-Gaudent et Nathalie Passeraud, maire d'Angliers. Trois vice-présidents complètent les effectifs, Francis Gargouil, maire de Château-Larcher, Benoît Prinçay, maire de Chouppes et Anthony Brottier, maire de Poitiers.

Martine Mousserion, maire d'Anché, reste secrétaire, elle sera assistée de Christèle Raimbert, maire de Saint-Pierre-de-Maillé, comme secrétaire adjointe, le nouveau trésorier qui succède à Claude Edelstein, ancien maire de Chasseneuil-du-Poitou, qui exerçait cette fonction depuis 2008 et à qui un hommage a été rendu, est Éric Ghirlanda, maire de Saint-Georges-Lès-Baillargeaux, qui lui aussi est trésorier de formation. Il sera assisté du trésorier adjoint Dominique Chaine, maire de Thuré. « *Merci encore de votre confiance, je suis très heureux de pouvoir poursuivre cette mission essentielle au service de notre démocratie locale et de proximité* » s'est exprimé Jérôme Neveux. « *La mission première de notre association c'est de porter la voix des maires, auprès de l'État, des services déconcentrés et des partenaires institutionnels. Nous souhaitons continuer à être cette enceinte de concertation, où s'échangent les bonnes pratiques, les retours d'expérience, pour répondre aux défis toujours plus nombreux auxquels nous sommes confrontés. Je vous rappelle que l'AMF 86 peut aussi se porter partie civile, en cas d'injure, en cas d'outrage, de diffamation, de menaces ou de coups et blessures subis dans le cadre de vos fonctions.* ».

Conseils juridiques

Le président a rappelé que : « *Pour vous accompagner, nous avons tout un programme de conseils et de formations juridiques, de réunions d'information. Nous aurons la deuxième session de l'université des maires le 10 septembre, à Saint-Georges-lès-Baillargeaux. Le 17 septembre nous rencontrerons la Gendarmerie nationale, en présence du colonel Anthony Mimouni, qui remplacera Philippe-Alexandre Assou à la tête du groupement départemental à partir du mois d'août. Le salon départemental des maires et élus locaux de la Vienne aura lieu le 5 novembre au Palais des congrès du Futuroscope, avant le Congrès national de l'AMF, Porte de Versailles à Paris, du 24 au 26 novembre.* ».

Jérôme Neveux s'est ensuite penché sur tous les défis auxquels sont confrontés les élus. « *Je voudrais vous remercier pour votre engagement quotidien, être maire est un engagement exigeant, de plus en plus difficile, parfois solitaire et toujours profondément utile. Les défis sont nombreux concernant les finances locales, la transition écologique, l'accès aux soins, l'eau, l'aménagement du territoire et la carte scolaire, le maintien des services de proximité pour nos habitants. On demande toujours plus aux maires, plus de sécurité, davantage de prévention, de logements, de services, de solidarité mais dans le même temps on réduit nos marges de manœuvre, on multiplie les normes.* ».

Le maire de Jaunay-Marigny a aussi évoqué la désertification commerciale, les difficultés liées à la mobilité, l'avenir des écoles, le vieillissement de la population, l'entretien d'un patrimoine communal toujours plus coûteux, l'adaptation énergétique des bâtiments publics, l'évolution climatique, la montée en puissance de l'IA, la crise financière et sociale, l'accélération de la transition numérique, des crises accentuées par les instabilités politiques internationales, voire nationales, du moment.

S'agissant du travail engagé sur le statut de l'élu, « *les mesures de simplifications administratives vont dans la bonne direction, mais nous sommes encore loin du compte. Le retrait du projet de loi consacré à l'État local a laissé un profond sentiment d'inachevé. C'était un rendez-vous manqué, or nos territoires ne peuvent plus attendre. La France a besoin d'un véritable pacte de confiance entre l'État et les communes.* ».

Jérôme Neveux estime qu'au niveau financier, les budgets 2027 des communes devront tenir compte « *de l'adaptation au changement climatique de nos services publics, de nos écoles, de nos Éhpad, de nos salles municipales, or le fonds vert, principal outil de soutien aux collectivités, est passé de 2,5 milliards d'euros en 2025 à 840 millions d'euros en 2026. Monsieur le Préfet, l'État devra prendre la mesure des efforts qui sont à réaliser dans ce domaine. Il y a encore trop d'incertitudes sur l'évolution de nos dotations, y compris en cours d'année. Face à la vague de chaleur, le Gouvernement vient d'annoncer plusieurs mesures d'urgence, mais nous restons prudents tant que les modalités ne sont pas encore définies. La canicule a mis en lumière le rôle central des communes dans la gestion de crise* ».

Et de poursuivre : « *nous redisons un impératif pour nous d'avoir une visibilité de trois ans de nos dotations, les maires sont des investisseurs qui ont besoin de visibilité et de lisibilité pour pouvoir investir, il nous faut un genre de pacte de stabilité sur plusieurs années afin d'éviter de changer toujours les règles du jeu. Nous étions des maires bâtisseurs hier, aujourd'hui on a bien compris qu'on sera des maires rénovateurs. Je crois qu'à moyen terme, il faudra avoir le courage de refonder les finances locales. On en parle depuis trop longtemps et rien ne bouge. Je me réjouis par ailleurs que l'État engage enfin une vraie concertation avec les élus sur la carte scolaire, et ses incidences* ».

Après ce discours, le contrôleur général Marc Horeau, directeur du Service départemental d'incendie et de secours de la Vienne (SDIS 86), est intervenu sur les enjeux de prévention, les formations aux premiers secours proposées aux élus, ainsi que sur les événements récents ayant mobilisé les services de secours dans le département.

À la date de la réunion, on relevait déjà plus de 200 incendies dans la Vienne en ce début d'été 2026, les deux tiers concernant des cultures sur pied.

Il évoquera également l'utilité du gilet de visibilité remis aux maires lors de la journée d'accueil des élus de la Vienne, organisée à l'Arena Futuroscope le 30 mai dernier.

Grands défis

Charles Giusti, préfet de la Vienne, a parlé des grands défis à relever aux côtés des collectivités : gestion des crises, transitions écologique et énergétique, ingénierie des projets, développement des territoires et accompagnement des communes dans leurs investissements.

Cette assemblée générale a été également l'occasion de deux moments forts. D'une part, la signature d'une convention entre l'AMF86 et la Direction départementale des finances publiques (DDFiP), représentée par sa directrice Catherine Castrec, qui vise à renforcer la collaboration entre les deux structures afin de mieux former et informer les élus sur les évolutions réglementaires portées par la DDFiP, à l'image de la facturation électronique ou des solutions de paiement sécurisées.

D'autre part, la remise du label employeur par le SDIS86 aux collectivités ayant œuvré en faveur de l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires (SPV) au sein de leurs effectifs.

Olivier JAUNAY

Deux-Sèvres

À Niort, une Villa Pérochon propice à la création

Nichée dans une petite rue du centre de Niort, l'ancienne maison d'Ernest Pérochon, un écrivain ayant remporté le Prix Goncourt en 1920, est devenue un centre d'art contemporain photographique d'intérêt national et une résidence d'artistes.



Une exposition sur l'image et la page est visible jusqu'au samedi 19 septembre. *Olivier Jaunay*

C'est l'une des spécificités des lieux. *« Nous avons plusieurs programmes de résidences artistiques à différents moments de l'année »*, confirme Philippe Guionie, directeur depuis deux ans de la Villa Pérochon, à Niort. Ce photographe de profession, engagé pour une photographie s'interrogeant notamment sur les grands enjeux sociétaux et environnementaux, informe que *« l'événement phare de l'année est constitué par les Rencontres de la jeune photographie internationale. Une invitation faite à des photographes français ou étrangers, très connus ou débutant leur carrière, à créer des images et de la photographie, sur une durée de temps limitée, une vingtaine de jours. Ils sont huit et ne se connaissent pas, sont logés, nourris, payés, bénéficient d'un accompagnement artistique, technique et numérique et sont établis au Fort Foucault, un havre de verdure en plein centre-ville »*.

Le travail des artistes photographes est ensuite exposé en divers lieux de la Ville.

Mais ce n'est pas tout. *« Cette année, on a créé une résidence d'écriture, avec pour thème la photographie »*, reprend Philippe Guionie. Les participants doivent écrire sur le principe d'une lettre ouverte à... L'une d'elles, Vanessa Bamberger, a écrit à l'un de ses ancêtres, et pas n'importe qui, puisqu'elle n'est autre que l'arrière-arrière-petite-fille de Louis Lumière... *« Je leur demande d'écrire à l'étage, dans le bureau d'Ernest. La vue du jardin inspirait beaucoup ce dernier »*.

Un troisième programme de résidence artistique a aussi été proposé en 2025, auquel a pris part le collectif Fusées, à bord d'une pénichette partie de Port Boinot, toujours à Niort, et sillonnant durant environ trois semaines la Sèvre Niortaise *« Une résidence en mobilité douce, qui a concerné des domaines comme l'image, la vidéo, le son, et qui a généré beaucoup d'échanges avec la population du Marais Poitevin »*.

Dans ce lieu ouvert du mardi au samedi après-midi qu'est la Villa Pérochon, une exposition autour de « L'image et la page » est à voir jusqu'au 19 septembre.

Pour arriver au bâtiment, vous traversez le jardin, où là aussi des choses sont à observer, notamment le travail sur la jeunesse au long effectué par Jeanne Lucas... et à écouter ! Un endroit qui peut se prêter aussi au pique-nique ou à la lecture.

Olivier JAUNAY

Charente Maritime

La Maison des Écritures prend ses quartiers d'été

Située dans le parc Frank-Delmas, la Maison des Écritures propose cet été une exposition et des ateliers ludiques pour un public familial.

Cet été à La Rochelle, la Maison des Écritures se pare de robes et de broderies dans l'exposition *Trame(s)* installée jusqu'au 24 septembre. L'artiste plasticienne Hélène Lamarche et la poétesse Sophie Grenaud y expérimentent les dialogues qu'entretiennent l'image et l'écriture. *« Parfois, le visuel inspire l'écriture, parfois c'est l'inverse*, explique la coordinatrice Ewa Pestka. *Les deux artistes ont des univers esthétiques différents mais cohérents dans leur démarche. »*



La Maison des Écritures à La Rochelle. *M. T. (CLP)*

Trois salles sont entièrement consacrées à cette exposition. Une pièce entière devient un jardin orné de feuilles d'or, de pages d'agenda et de nids paillétés. C'est un espace sensible qui parle de la nature et de prendre le temps : *« Nous traversons les saisons, mais elles nous traversent aussi*, rappelle Ewa Pestka. *Aucun mot ne fait référence ici à une galerie. Tout dans cette exposition va dans l'idée du vivant. C'est la représentation d'un endroit où l'on cultive quelque chose. »*

Plus loin, un espace laboratoire donne de la visibilité au processus de création. Hélène Lamarche et Sophie Grenaud y ont déposé plusieurs objets pour donner à observer le matériel qu'elles utilisent, souvent recyclé, et des carnets de croquis. *« Il est rare de voir le processus artistique ou de l'intégrer à une exposition*, remarque la coordinatrice. *Mais c'est pertinent : ce ne sont pas les œuvres qui sont la finalité, mais l'univers en entier. »*

Le public est également convié à prendre part activement à l'exposition en créant des œuvres à suspendre. Petits et grands peuvent ainsi participer aux ateliers créés par l'équipe de la Maison des Écritures. Le programme s'inspire de l'ambiance estivale : chasse au trésor, écriture de cartes postales, ou journalisme en herbe... L'objectif est avant tout de s'amuser.



La Maison des Écritures accueille cet été l'artiste plasticienne Hélène Lamarche et la poétesse Sophie Grenaud. *Marion TOUSSAINT (CLP)*

Deux artistes seront aussi présentes pour animer des ateliers. La poétesse Christine Herzer a présenté le 23 juillet une lecture sur le thème de la consolation. Sa pratique est surprenante et même débordante, elle proposera un atelier d'écriture créative à son image, le 12 août à 17h30.

Quant à l'illustratrice Pauline Ferrand, elle reviendra sur son mois de résidence à la Maison des Écritures en présentant le 26 août à 18h la conception de sa prochaine bande dessinée sur l'histoire de l'immigration de ses grands-parents tchèques. Son univers graphique est joyeux et coloré, et devrait séduire un large public.

« Il est important de déconstruire le poids de l'écriture, conclut Ewa Pestka. *Voir le public prendre plaisir à participer à ces évènements est ce que je préfère. C'est le résultat d'un long processus de réflexion. Quand tout le monde s'amuse à écrire et à créer, la mission est accomplie. »*

Marion Toussaint (CLP)

Visite de l'exposition du lundi au vendredi de 14h à 18h. Événements gratuits et sur réservation par mail à maison.des.ecritures@ville-larochelle.fr

Charente

Entre théâtre et gastronomie à la Maison Maria-Casarès



Le festival d'Été propose quotidiennement des spectacles au Domaine de la Vergne. © *Joseph Banderet*

Grande figure du théâtre français, Maria Casarès trouva en Charente un refuge où elle vécut ses dernières décennies. Aujourd'hui, sa maison d'Alloue perpétue sa mémoire à travers des visites, des parcours sonores et un festival estival mêlant théâtre, gastronomie et convivialité.

Le Domaine de la Vergne, à Alloue, est un havre de paix niché dans un écrin de verdure, au bord d'un bras de la Charente. C'est ici que Maria Casarès s'installe en 1961 avec son ami, le comédien, chanteur et musicien André Schlesser. La propriété de cinq hectares devient son refuge, loin des scènes parisiennes, jusqu'à sa disparition en 1996.

Née en 1922 à La Corogne, en Espagne, Maria Casarès est contrainte de fuir son pays avec sa famille après la victoire de Franco. Fille du président du Conseil des ministres de la Deuxième République espagnole, elle trouve refuge en France à l'âge de 14 ans. Formée au Conservatoire national de musique et d'art dramatique de Paris, elle s'impose rapidement comme l'une des plus grandes tragédiennes françaises, partageant sa carrière entre le théâtre et le cinéma.

La visite de la maison permet de retrouver l'univers intime de la comédienne. Rien ou presque n'a changé depuis sa disparition : le mobilier, les livres, les objets du quotidien ou encore son Molière reçu en 1989 sont restés à leur place. Même les chambres, aujourd'hui transformées en chambres d'hôtes, ont conservé leur décoration d'origine afin de préserver l'atmosphère de cette demeure singulière.



Johanna Silberstein dans l'une des bibliothèques de la Maison Maria Casarès, ouverte aux visites durant l'été. *Laetitia THOMAS*

Son histoire est aussi indissociable de celle d'Albert Camus. Leur passion amoureuse, interrompue par la mort accidentelle de l'écrivain en 1960, revit aujourd'hui grâce au parcours sonore *Fragments d'autre*, installé dans le parc. Une promenade contemplative où les mots de leur correspondance accompagnent les visiteurs.

« À sa mort, elle a légué son domaine à la commune d'Alloue pour remercier la France d'avoir été une terre d'asile pour elle et sa famille. Mais elle ne voulait surtout pas que cette maison devienne un musée », explique Johanna Silberstein, codirectrice, avec Matthieu Roy, de l'association La Maison Maria Casarès.

Un festival où le spectacle se déguste

Fidèle à cette volonté de faire vivre les lieux, la Maison Maria-Casarès organise, du 25 juillet au 15 août, son festival d'été. Dédié au théâtre, à la création contemporaine et à la jeunesse, il propose, du lundi au samedi, une succession de spectacles à partager autour de moments gourmands.

Pour cette dixième édition, le goûter-spectacle de 16 h 30 invite les familles à découvrir *Manger un phoque*, de Sophie Merceron, avant un goûter dans le parc. À 18 h 30, *Madeleine, résistante*, adapté de la bande dessinée de Madeleine Riffaud, Jean-David Morvan et Dominique Bertail, retrace le destin exceptionnel de la résistante, journaliste et poétesse, avant un apéritif mettant à l'honneur les saveurs locales. Enfin, à 19 h 45, *Peer Gynt*, d'après Henrik Ibsen, se prolonge autour d'un dîner servi sous les arbres du domaine.

À l'occasion des trente ans de la disparition de Maria Casarès, un nouveau parcours sonore complète la découverte du site. Intitulé *Le jour où je cesserai de vivre, rien de moi ne restera*, il donne pourtant toute sa place à la mémoire de la comédienne, grâce aux témoignages de Charentais et d'artistes qui l'ont connue ou dont elle a marqué le parcours.

À Alloue, la demeure de Maria Casarès n'est pas figée dans le souvenir. Elle demeure un lieu de création où le théâtre continue, chaque été, de faire vibrer la Charente limousine.

Laetitia THOMAS

Économie Dans la Vienne, de plus en plus de salariés du privé et de travailleurs indépendants ont recours au service public Mon conseil en évolution professionnelle (Mon CEP), afin d'obtenir des clés pour évoluer au sein de leur entreprise, pour se préparer à changer de voie ou créer son entreprise.

Dans un monde du travail en mutation, les conseils individualisés plébiscités



Corinne Porcheron, à gauche, manager Mon CEP en Vienne et Deux-Sèvres, s'entretient avec Amandine au sein des locaux de Poitiers. *Olivier JAUNAY*

VIVRE DANS LA VIENNE

Mon conseil en évolution professionnelle (Mon CEP) est une mission de service public résultant de la loi relative à la formation professionnelle, l'emploi et la démocratie sociale, qui permet de faire le point sur sa situation professionnelle, grâce à un conseiller. Ce dernier évalue ses besoins, lui présente les ressources du territoire mises à sa disposition, l'oriente selon ses aspirations et ses recherches.

Mon CEP, porté par le réseau Avenir Actifs, constitue un service gratuit et personnalisé, qui s'adresse aux salariés de droit privé (hors cadres) et aux travailleurs indépendants.

« *Avec près de 1.400 actifs accompagnés en 2025, la Vienne confirme sa place parmi les territoires de recours à Mon conseil en évolution professionnelle en Nouvelle-Aquitaine* », confirme l'antenne régionale de l'organisme. Parmi ces près de 1.400 actifs, on recense 60 % de femmes et 40 % d'hommes.

Changer de métier, évoluer dans son entreprise, se former, préparer la suite de sa carrière ou simplement prendre du recul sur son travail : ces questions traversent aujourd'hui une part croissante de la population active.

Face aux mutations profondes impactant aujourd'hui le travail (allongement de la vie professionnelle, arrivée de l'intelligence artificielle, tensions dans certains secteurs…), l'accompagnement des parcours professionnels devient un enjeu central pour les salariés comme pour les indépendants.

« *En 2025, le recours au service Mon CEP progresse légèrement dans la Vienne. Cette tendance s'inscrit dans une dynamique régionale solide : en Nouvelle-Aquitaine, 21.441 accompagnements de premier niveau ont été réalisés en 2025 et 104.840 personnes ont bénéficié du service depuis son lancement en 2020. L'évolution professionnelle ne se limite plus à une rupture ou à une reconversion soudaine mais s'inscrit dans des parcours plus progressifs, où les actifs cherchent d'abord à comprendre leur situation, à identifier leurs options et à avancer avec des repères clairs.* »

Dans la Vienne, cette réalité se lit dans les motifs de sollicitation : 82,51 % des bénéficiaires contactent Mon CEP pour travailler leur projet d'évolution professionnelle. C'est très largement le premier motif d'accompagnement. Viennent ensuite les personnes qui souhaitent prendre du recul sur leur situation professionnelle (11,78 %) puis celles qui veulent faire reconnaître ou adapter leurs compétences, ou se former (5,27 %).

Les publics accompagnés couvrent toutes les générations mais les actifs en milieu de carrière concentrent l'essentiel des demandes : les 25-44 ans représentent 67 % des bénéficiaires de la Vienne.

Arbitrages importants

« *Cette période correspond souvent à des arbitrages importants : rester dans son secteur ou en changer, évoluer dans son entreprise, reprendre une formation, créer une activité, ou trouver un meilleur équilibre entre travail et vie personnelle. Les 50-64 ans représentent 17 % des personnes accompagnées, un chiffre à regarder à la lumière des débats actuels sur la deuxième partie de carrière, le maintien dans l'emploi, l'usure professionnelle et la transmission des compétences.* »

Ces sujets rejoignent les évolutions récentes du cadre social : la loi du 24 octobre 2025, qui transpose plusieurs accords nationaux interprofessionnels sur l'emploi des salariés expérimentés, le dialogue social et les transitions professionnelles, rappelle que les parcours ne relèvent pas seulement de choix individuels. Ils concernent aussi les entreprises, les branches professionnelles et les territoires.

Les secteurs représentés

« *C'est pourquoi un service comme Mon CEP joue un rôle plus qu'utile et permet d'aborder ces questions en amont, avant que les situations ne se bloquent. Les secteurs représentés dans la Vienne traduisent aussi la diversité des réalités de travail. Les bénéficiaires viennent d'abord de la santé-action sociale (21 %) et du commerce (18 %). Viennent ensuite les activités de services administratifs et de soutien (11 %), l'industrie manufacturière (9 %) et la construction (8 %). Ces données montrent que les questionnements professionnels traversent l'ensemble du tissu économique local, des métiers de service aux fonctions plus techniques.* »

Enfin, 9 % des bénéficiaires de la Vienne ont une obligation d'emploi de travailleurs handicapés ou sont en cours de reconnaissance.

« *Ce chiffre souligne l'importance d'un accompagnement individualisé, capable de tenir compte des contraintes de santé, des besoins d'adaptation, des possibilités de formation et des réalités concrètes de maintien ou de retour vers un emploi durable.* »

Dans la Vienne, les demandes adressées à Mon CEP traduisent des réalités professionnelles diverses, entre les pôles d'emploi de Poitiers et Châtellerault, les activités de santé-action sociale, les services, l'industrie et les territoires plus ruraux. Les besoins d'accompagnement peuvent donc porter autant sur l'évolution dans l'emploi que sur la formation, la mobilité, la reconversion ou la sécurisation d'un parcours dans un marché du travail qui se transforme.

Mon CEP s'appuie sur un maillage territorial dense. En Nouvelle-Aquitaine, le service mobilise 157 conseillers en évolution professionnelle au sein de 112 sites, avec l'objectif de garantir à chaque actif occupé un accès au service à moins de 30 minutes ou 30 kilomètres de son domicile ou de son lieu de travail.

La qualité du service repose aussi sur la confiance accordée aux conseillers : à l'échelle régionale, 96 % des bénéficiaires se déclarent satisfaits de la qualité du service Mon CEP, 95 % de la relation avec leur conseiller et 94 % de l'individualisation des conseils et des informations délivrés.

En parallèle, le réseau Avenir Actifs en Nouvelle-Aquitaine a renforcé ses coopérations avec les acteurs de l'emploi, de la formation, de l'orientation, de la santé au travail et du développement des compétences au service des parcours individuels, avec plus de 430 actions partenariales réalisées.

« *Les sollicitations des actifs occupés sont de plus en plus diversifiées, et ce, dans un contexte contraint et un rapport au travail protéiforme. En ce sens, notre action doit conjuguer réactivité et individualisation. Conçu comme la clef d'entrée généraliste pour les salariés et les indépendants, Mon CEP occupe un espace central dans l'accompagnement professionnel de ces publics, au plus proche des réalités du territoire. Au-delà des enjeux de reconversion, la diversité de notre offre de service, en lien avec nos partenaires de l'écosystème emploi-formation, permet de répondre de manière individualisée au plus grand nombre* », affirme Gérald Maury, directeur de projet Mon conseil en évolution professionnelle par Avenir Actifs en Nouvelle-Aquitaine.

Enjeux de parcours

Dans le cadre de la seconde édition du Printemps des Partenaires du CEP, un temps d'échanges a été organisé au mois de juin à Châtellerault, un rendez-vous qui a permis aux acteurs locaux de l'emploi, de la formation, de l'orientation et de l'accompagnement professionnel d'échanger autour des enjeux de parcours, de mieux connaître les ressources disponibles sur le territoire et de renforcer les coopérations autour du service Mon CEP.

Corinne Porcheron est manager Mon CEP en Vienne et en Deux-Sèvres. Elle précise que : « *les rendez-vous peuvent être effectués en présentiel, en visioconférence ou par téléphone, c'est à la préférence de chacun. Il faut prévoir un créneau de 1 h 30 à 2 h pour le premier rendez-vous. C'est vraiment très individualisé, on s'adapte à personne et à ses aspirations. Nous avons sept conseillers en Vienne, huit en Deux-Sèvres, pour un conseil gratuit, confidentiel, et bienveillant. Ce sur une large amplitude horaire, de 9 h 30 à 19 h 30.* »

En Poitou, les agences physiques se trouvent à Poitiers, Montmorillon, Châtellerault, Loudun, Niort, Melle, Bressuire et Parthenay.

Les demandes sont en hausse chaque année. Corinne Porcheron confirme que « *la majorité des demandes, six sur dix, émanent donc de personnes qui souhaitent rester dans leur entreprise mais y évoluer. On travaille sur différents aspects, à l'image par exemple de leur posture, ou sur le développement d'un argumentaire à déployer afin de les aider à décrocher un poste qu'ils souhaitent obtenir. On est aussi là pour leur donner confiance.* »

La manager souligne que « *des reconversions peuvent parfois être souhaitées suite à des problèmes de santé. Nous avons autant de cas de figure différents que de parcours de vie. J'ai accompagné une dame qui était secrétaire et qui est devenue chaudronnière. Certaines personnes souhaitent, elles, créer leur entreprise. J'ai aussi aidé quelqu'un à refaire son curriculum vitæ. Sur le marché de l'emploi local, on note des postes dans le sanitaire et social, et dans la prestation de services, qui ne sont pas pourvus. En Deux-Sèvres, l'intérim progresse, avec une hausse de 2,3 % au premier trimestre 2026.* ».

Rencontrée le lundi 6 juillet dans le bureau de Corinne Porcheron, Amandine, 28 ans, confiait avoir entendu parler du dispositif sur Internet. Cette magasinière vendeuse dans un magasin de motoculture a déposé un dossier de démission-reconversion accepté par la commission de Transition Pro Nouvelle-Aquitaine.

« *Une fois que la commission s'est prononcée, la personne a six mois pour démissionner* » précise la manager.

Amandine, « *très contente du service* », construit donc son projet de reconversion professionnelle dans le social, qu'elle a en tête « *depuis des années* ».

Olivier JAUNAY

Aménagement du territoire Un Schéma de cohérence territoriale est un projet de territoire à 20 ans qui fixe la stratégie d'aménagement et de développement et permet de répondre aux défis des transitions. Celui du Seuil du Poitou, qui regroupe quatre intercommunalités de la Vienne, a été présenté récemment par sa présidente, Sylvie Aubert.

Les enjeux du schéma de cohérence territoriale

SEUIL DU POITOU

Sylvie Aubert, maire de Fontaine-le-Comte, commune du sud-ouest de Poitiers, et vice-présidente de Grand Poitiers en charge des mobilités, est la nouvelle présidente du Syndicat mixte pour l'aménagement du Seuil du Poitou (Smasp). Elle a pris la suite de Florence Jardin. Un temps d'information était organisé par le Smasp jeudi 9 juillet dernier pour mieux comprendre le Scot (Schéma de cohérence territoriale) du Seuil du Poitou.

Plus de 300 élus locaux étaient invités à participer à ce temps d'échange autour d'un document stratégique qui structure les grandes orientations d'aménagement et de développement du territoire à l'horizon 2035.

Ce territoire comprend quatre établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), en l'occurrence ici deux communautés de communes, CdC des Vallées du Clain et CdC du Haut Poitou, la communauté d'agglomération de Grand Châtellerault et la communauté urbaine de Grand Poitiers.

Adopté en 2020 et actuellement en cours d'évolution, le Scot du Seuil du Poitou fait aujourd'hui l'objet d'un important travail d'appropriation auprès des élus locaux.



Sylvie Aubert, quelques minutes avant la présentation adressée aux élus du territoire. *Olivier JAUNAY*

« *Cette rencontre va permettre de revenir sur les fondamentaux du document* », présentait en amont Sylvie Aubert : « *Son rôle, sa portée juridique, sa mise en œuvre, son évaluation et ses perspectives d'évolution. Les élus pourront également découvrir les actions engagées dans le cadre du Scot et échanger avec les membres du syndicat mixte sur les enjeux à venir pour le territoire. Une attention particulière sera portée aux nouveaux élus, afin de leur permettre de mieux appréhender ce document structurant et ses conséquences concrètes pour leur commune.* ».

Le Schéma de cohérence territoriale a pour vocation d'assurer la cohérence des politiques publiques entre les communes et les intercommunalités afin de construire une vision commune du développement territorial. Les documents d'urbanisme locaux, les politiques de l'habitat, les projets économiques, commerciaux ou encore les infrastructures de mobilité doivent être compatibles avec ses orientations.

À travers lui se dessinent les grands équilibres du territoire : accueil de nouveaux habitants, développement économique, préservation des espaces naturels et agricoles, mobilités, transition écologique, gestion des ressources ou encore qualité du cadre de vie.

« *Souvent qualifié de feuille de route du développement territorial à long terme, le Scot influence directement les capacités de développement des communes, et les projets qui pourront être conduits dans les années à venir* » rappelle la présidente.

Transparence et écoute

« *Au-delà de l'information, cette rencontre vise à favoriser le dialogue entre les collectivités et à renforcer la culture commune autour des enjeux d'aménagement, de développement et de transition du territoire. Elle s'inscrit dans une démarche fondée sur l'écoute, la transparence et la co-construction. Pour certains le Scot peut paraître rébarbatif. C'est un outil pourtant tout à fait essentiel.* ».

De très nombreux domaines sont concernés, logements, équipements, économie, agriculture, commerce, paysages, eau, biodiversité, mobilité, l'impact aujourd'hui du changement climatique.

« *On ne peut plus aménager le territoire comme avant, il y a des attentes des habitants qui évoluent. Dans la prolongation de cette démarche, rencontre des différentes communautés de communes à la rentrée. Beaucoup travaillent leur Plan local d'urbanisme (PLU) ou Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), à l'image de Grand Poitiers. Le Haut Poitou avait défini un projet de territoire à la fin du dernier mandat. Il faut repenser la façon dont on habite la commune, recentrer, réhabiliter les mètres carrés qui restent.* ».

Le Scot du Seuil du Poitou doit effectivement intégrer une trajectoire de sobriété foncière avant le 22 février 2027, en application de la loi Climat et résilience d'août 2021 et du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires de Nouvelle-Aquitaine modifié en novembre 2024.

Le projet de territoire proposé s'articule autour de quatre axes : positionnement économique, équilibres de développement, renouvellement urbain, environnement et ressources.

Parmi les objectifs, de façon non exhaustive, améliorer les liaisons, en particulier est-ouest, développer le fret ferroviaire, mieux capter le tourisme de passage grâce à un tourisme de destination, mettre en valeur le patrimoine, encourager une agriculture créatrice de valeur pour le territoire et de revenus pour les agriculteurs, augmenter la diversité de l'habitat, maintenir une offre commerciale de base pour tous les habitants... Mais également répondre aux besoins des populations nouvelles et à l'évolution des pratiques, réhabiliter le parc immobilier vacant ou indigne, limiter la consommation foncière, requalifier les friches économiques ou commerciales, inventer l'habitat de demain, lutter contre la précarité énergétique. Sans oublier de nombreuses mesures pour l'environnement et le cadre de vie.

Pour exercer sa compétence Scot, le Smasp dispose de deux sources essentielles de financement : les contributions des collectivités adhérentes et les subventions accordées par l'État, les collectivités ou tout autre organisme.

Les élus du Smasp travaillent avec les partenaires publics (État, Région, Département, Chambres consulaires, autorités organisatrices de la mobilité, etc.) et en concertation avec les habitants, le monde associatif et économique.

Olivier JAUNAY

Agenda culturel

Les sorties dans la Vienne

Expositions

Jusqu'au 30 septembre - jeudi 14 h 30 à 18 h 30 et vendredi et samedi de 10h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30. Loudun, musée Charbonneau-Lassay. Exposition : *Construire un dolmen - la pierre dans les mégalithes du Nord-Poitou*. Visite libre gratuite. visite guidée : 6 euros (réduit 5 euros). Renseignements : musee.charbonneau-lassay@ville-loudun.fr ou 05.49.98.08.48.

Jusqu'au 31 octobre - Lussac-les-Châteaux, médiathèque. Exposition *Aux origines de l'Arménie préchrétienne : du Kouro-Araxe à l'Ourartou*. Entrée gratuite. Entrée libre et gratuite.

Conférence et visite

Tous les mercredis - 15 h. Lussac-les-Châteaux, musée de la Préhistoire. Balade préhisto' *Du musée aux grottes*. Durée : 2 h. Tarifs : adulte 6 euros et moins de 18 ans 3 euros. Sur réservation au 05.49.83.39.80.

Jusqu'au 28 août - lundi, mercredi et vendredi à 16 h 30, jeudi 10 h et dimanche 17 h (sauf 23 août). Chauvigny, office de tourisme. Visite guidée de la cité médiévale. Tarifs : plein 5 euros, réduit : 3,50 euros (7-18 ans, étudiants).

Jusqu'au 28 août - lundi à 10 h, mercredi et vendredi à 15 h. Lussac-lès-Châteaux, église de Saint-Pierre-les-Églises. Tarifs : plein 5 euros, réduit : 3,50 euros (7-18 ans, étudiants).

30 juillet - 19 h 45. Loudun, rendez-vous au cinéma le Cornay. Visites théâtralisées : *Magie du patrimoine* avec Mehdi Ouazzani. Tarif : 5 euros. Gratuit pour les moins de 12 ans. Inscription obligatoire : https://www.billetweb.fr/magie-du-patrimoine1 ou au point transport : 05.49.98.00.32.

Marchés de producteurs

24 juillet - 18 h. Poitiers, Îlot Tison. Pensez à apporter vos couverts.

Atelier

24 juillet - 14 h 30 à 16 h 30. Poitiers, musée Sainte-Croix. Ateliers Croqu'Musée. Pour les 7-12 ans. *Ciel mes bijoux*. Chasse aux bijoux antiques cachés dans le musée, puis fabrication de bracelets, amulettes et fibules. Le 28 - *Dessinons la mode*. Planches d'inspiration et mini-collections imaginées d'après les créations de Sarah Lipska, sur le thème des Années folles. Le 4 août - Atelier *Mille éclats*. Exploration de la mosaïque à travers les âges, des Grecs aux Romains jusqu'à l'art contemporain, pour composer son propre motif décoratif.

28 juillet - 10 h à 11 h 30. Poitiers, musée Sainte-Croix. Ateliers Croqu'Musée. Pour les 3-6 ans. Atelier *La peau du dragon*. Rencontre avec la légendaire Grand'Goule de Poitiers, suivie de la réalisation d'une peau de dragon. Le 30 - *Les vacances de M. Marquet*. Observation du monde marin dans les tableaux du musée, puis composition d'un paysage personnel.

Tarifs atelier : 2 euros à 7 euros. Gratuit pour l'adulte accompagnateur d'un enfant de 3 à 6 ans. Prévoir des vêtements peu salissants. Sur réservation au 05.49.41.07.53.

31 juillet - 15 h 30. Loudun, collégiale Sainte-Croix. Atelier famille : *Illumine ton œuvre* 2D : Œuvre réalisé en 2D avec ajout de lumière. Tarifs Atelier : 5 euros, pour les plus de 12 ans et 2 euros pour les moins de 12 ans. Informations et réservations : collegiale.ste.croix@ville-loudun.fr ou 06.36.16.75.79.

À partir du 29 juillet - Loudun. Ateliers Lug'Créa, en amont du festival Lug'en Scène. Renseignements : Service culture Loudun au 05.49.98.85.13.

Rencontre

30 juillet - 9 h 30 à 11 h 30. Poitiers, Jardin de la résidence Édith-Augustin (4 rue Hubert-Latham). Dans le cadre de Partir en livre, venez lire, écouter et partager des histoires et des jeux dans les parcs et jardins de la ville avec les bibliothécaires et les ludothécaires des Médiathèques et ludothèques Grand Poitiers. En cas de mauvais temps, l'animation sera annulée.

Animation

Juillet - chaque jeudi, vendredi et samedi de 22 h 15 à 23 h, toutes les 15 minutes. Août - tous les jours de 21 h 30 à 23 h, toutes les 15 minutes. Charroux, centre-ville. Secrets et mystères de l'abbaye de Charroux : création originale imaginée et réalisée par Alcoléa et Cie. Gratuit.

Musique

28 juillet - 12 h. Loudun, square Samuel-Paty (jardin aménagé derrière la médiathèque et la collégiale Sainte-Croix). Immersion sonore piano avec Solène Pereda, *le piano fait son cinéma*.

1er août - 20 h 30. Chasseneuil-du-Poitou, La Quintaine. Concert « *Con Fuoco* » avec l'orchestre Sortilège, dirigé par Benjamin Paris. Participation libre.

Cinéma en plein air

24 juillet - 20 h. Naintré, La Coulée Verte. Au programme : des animations, buvette et gourmandises sur place. Formule repas à 10 euros, sur réservation au 07.82.30.60.13. Projection du film d'animation *Migration* à 22 h 15.

25 juillet - 21 h 40. Couhé, abbaye de Valence. *Paddington au Pérou*. Repli en cas de pluie : Espace Média.

29 juillet - Availles, MJC Champ-Libre. *Flow*.

30 juillet - Vouneuil-sous-Biard. *Ma mère, Dieu et Sylvie Vartan*.

31 juillet - Vouillé. *Le fils à Jo*. Apporter couvertures et chaises. Séance en plein air gratuite.



À Naintré, cinéma en plein air avec diverses animations, le 24 juillet. *https://www.universalpictures.fr*

Économie Dans la Vienne, les responsables patronaux du Medef et de l'UIMM refusent de céder au catastrophisme face à une situation économique qui se tend, mais soulignent des difficultés croissantes à se projeter, la prochaine élection présidentielle faisant partie des incertitudes.

Les patrons ont déjà le regard tourné vers l'élection présidentielle de 2027

VIVRE DANS LA VIENNE

C'est une tradition. Avant leurs assemblées générales respectives, qui se sont tenues cette année à l'Arena Futuroscope, jeudi 25 juin, Bertrand Gilles, président du Medef (Mouvement des entreprises de France) Vienne, et Philippe Jehanno, président de l'UIMM 86 (Union des industries et des métiers de la métallurgie) font le point avec la presse sur l'actualité du moment.

Alors que le Medef Vienne fête cette année ses 90 ans, les deux dirigeants ont rappelé que les deux structures, Medef et UIMM, fonctionnaient de concert dans la Vienne, ce qui est assez peu fréquent en France puisqu'on retrouve ce cas de figure dans seulement huit départements.

Canicule et chaleurs extrêmes obligent, déjà d'actualité au mois de juin, des ralentissements étaient constatés quant à l'activité dans les commerces, quand dans l'industrie, des temps de pauses étaient rajoutés au sein des grosses structures et les horaires adaptés un peu partout avec des prises de poste plus matinales. « *C'est quelque chose que l'on faisait déjà mais en juillet-août* », soulignait avec un petit sourire quelque peu désabusé Philippe Jehanno. « *Pour les entreprises qui ne sont pas en 3x8, cela fait des années qu'on adapte les horaires par temps de fortes chaleurs.* »



De gauche à droite Stéphane Daudon, délégué général du Medef Vienne, Bertrand Gilles, président du Medef 86, et Philippe Jehanno, président de l'UIMM Vienne. *Olivier JAUNAY*

Interrogé si l'industrie se montrait vraiment aussi résiliente que l'annonce le gouvernement, le chef d'entreprise tenait à tempérer. « *Les charges augmentent, mais le produit intérieur brut de l'industrie n'augmente pas lui* », soulignant des disparités de situation entre les grands groupes, œuvrant notamment dans le secteur de l'aéronautique et de la défense, à l'image de Dassault, Safran ou Thalès, « *des champions français qu'il faut protéger et dont la forte activité bénéficie aussi à leurs sous-traitants* » et les plus petites structures.

Et d'ajouter « *qu'il faut favoriser le travail, on ne peut pas aller chercher de l'impôt en permanence auprès des entreprises* ».

Au rayon des bonnes nouvelles, ils se sont félicités de l'engagement annoncé d'un investissement de 20 millions d'euros sur le site de Chasseneuil-du-Poitou de B. Braun, entreprise leader mondial des technologies médicales.



Une zone d'activités au nord de Poitiers (image d'illustration). *Olivier JAUNAY*

Plus globalement, les entreprises s'adaptent face à un monde devenu perpétuellement en crise depuis quelques années, « *ce n'est cependant pas une situation sereine, le chef d'entreprise aime bien avoir de la visibilité* ».

Et ce sera encore moins le cas dans les mois qui viennent, avec les élections présidentielles du printemps 2027, une échéance qui préoccupe déjà beaucoup les dirigeants, « *à partir de la rentrée, on va rentrer dans la démagogie la plus totale. Attention aux tentations de surtaxations de nos champions, cela aurait de fortes incidences pour nos TPE-PME. Nous attendons des politiques un discours de vérité et de courage.* »

Les deux hommes ont indiqué que « *nous discutons, y compris au plan national, avec tout le monde, tous les partis, on considère que nos politiques ont été élus démocratiquement. Ce n'est pas parce qu'on échange avec tel ou tel qu'on a leurs idées. Nous ne souhaitons pas sombrer dans la sinistrose mais nous devons rester vigilants. Nous avons actuellement dans beaucoup d'entreprises des trésoreries qui souffrent et des délais de paiement qui s'allongent.* »

Le nombre de défaillances d'entreprises s'affiche à la hausse en cette année 2026, ce qui coïncide dans certains cas avec le difficile remboursement des prêts garantis par l'État lors de la période Covid-19.

Des conférences données par Thierry Breton, ancien commissaire européen, dirigeant industriel, et Élisabeth Borne, ancienne Première ministre, également ancienne préfète de la Vienne, devaient clôturer cette journée d'échanges autour des défis majeurs d'aujourd'hui et de demain. Le moins que l'on puisse dire est qu'ils ne manquent pas.

Olivier JAUNAY

OFFRE D'ABONNEMENT INTÉGRAL
au journal papier + internet
SPÉCIAL ÉTÉ

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE* :

1 AN = 70 €
52 numéros soit 10 numéros offerts par rapport à l'achat en kiosque

2 ANS = 132 €
104 numéros soit 26 numéros offerts par rapport à l'achat en kiosque

CHAQUE OFFRE COMPREND :
Le journal livré chez vous chaque semaine
L'édition numérique dès 7h le vendredi dans votre espace Abonné
Les articles en illimité sur courrier-francais.com

+ VOTRE LIVRE OFFERT* :



RÉCIT AUTOBIO.



ROMAN ÉVASION



POLAR

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement
*Cochez votre choix d'abonnement + votre livre offert (dans la limite des stocks disponibles)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : .....
Tél : .....

Offre valable pour tout nouvel abonnement, jusqu'au 15 août 2026

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre du **Courrier Français** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE** :
Groupe Courrier Français – Service Abonnement
Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

VIENNE ET DEUX-SÈVRES
Courrier Français

Fête nationale Températures en hausse dès le matin, défilé, remise de médaille, revue du matériel du centre de secours de Montmorillon, vin d'honneur, mais sans le grand spectacle pyrotechnique en soirée plombé par la canicule.

Un 14 juillet sous la canicule

MONTMORILLON

Grande journée pour tous les Français, le 14 juillet est synonyme de liberté après la prise de la Bastille en 1789. Les Montmorillonnais étaient une nouvelle fois nombreux, malgré les fortes chaleurs, à avoir répondu présent à cette grande fête nationale dès 10 heures. C'est le défilé piloté par les musiciens de l'Émig qui lançait le début des festivités. Le cortège qui rassemblait de nombreux élus, le maire de Montmorillon, Jean-Luc Souchaud, le député,



Traditionnel dépôt de gerbes au pied du monument aux Morts. *Claude FUZEAU (clp)*



Remise de la médaille de bronze à Anne-Gaëlle Daviaud, infirmière principale par le tout nouveau sous-préfet de l'arrondissement, Pierrick Lozé. *Claude FUZEAU (clp)*

Pascal Lecamp, le vice-président du Conseil départemental, Guillaume de Russé, la conseillère régionale, Reine-Marie Waszak, des représentants de la gendarmerie, des sapeurs-pompiers, des porte-drapeaux, le nouveau sous-préfet, Pierrick Lozé, et sur la place Saint-Martial au pied du monument aux Morts, un détachement du RICM de Poitiers.

Après la traditionnelle cérémonie officielle avec dépôt de gerbes et Marseillaise, tous se retrouvaient, place de la mairie, pour assister à la revue du matériel du centre de secours de Montmorillon commentée par le capitaine Christophe Raoul. Ce dernier soulignait à cette occasion la forte mobilisation des sapeurs-pompiers en raison des feux qui se multiplient du fait de cette vague de canicules. *« Nous réalisons certains jours jusqu'à neuf sorties, car il y a aussi des malaises en plus des feux »*, indique Christophe Raoul.

À l'occasion de cette grande fête patriotique, Anne-Gaëlle Daviaud, infirmière principale, était récompensée pour ses dix ans passés au sein du centre de secours. Cette dernière est infirmière aux urgences du centre hospitalier de Montmorillon.

Ensuite, la matinée s'achevait par le traditionnel vin d'honneur servi square Medina-del-Campo, ville espagnole jumelée avec Montmorillon.

Claude FUZEAU (clp)

Conseil municipal Le constat est amer, mais il faut se rendre à l'évidence, les écoles construites depuis plusieurs décennies ne correspondent plus au dérèglement climatique avec des canicules à répétition. Les enfants sont en souffrance.

Canicule : l'école, une priorité

MONTMORILLON



Les classes des trois écoles de la ville ne sont plus du tout adaptées aux canicules qui se succèdent. (Archives). *Claude FUZEAU (clp)*

Lors du dernier conseil municipal du lundi 6 juillet, avant les vacances estivales, une vingtaine de délibérations étaient inscrites au menu. Pas de grands débats autour de celles-ci qui portaient sur des ventes de terrain, tarifs de la restauration scolaires, travaux d'aménagement sécuritaire de la rue Abel-Pinaud, ainsi que la demande de 18 subventions par différentes associations culturelles, sportives ou caritatives.

C'est en fin de réunion que les débats sur les moyens d'adaptation du dérèglement climatique ont alimenté les échanges suite à une question posée par Christophe Cafardy pour la liste d'opposition *Montmorillon, écrire l'avenir ensemble.*

Le sujet principal a porté sur les écoles d'où les inquiétudes du maire Jean-Luc Souchaud. *« Ces établissements scolaires ne sont pas du tout adaptés à ces dérèglements climatiques avec déjà la troisième canicule de l'année et nous ne sommes qu'au début juillet. Nous avons créé des îlots de fraîcheur, mis des climatiseurs mobiles, mais cela ne règle pas le problème. Ce ne sont que des pansements. La »blessure reste bien présente !« . C'est le même cas pour la résidence autonomie qui accueille un public fragile. En centre-ville, place Leclerc, on veut remettre en état de marche la fontaine qui ne fonctionne plus depuis plusieurs années. C'est quand même un point d'eau, îlot de fraîcheur sur cette place très minérale. »*.

L'EDF propose bien un dispositif d'accompagnement pour le confort thermique des bâtiments pouvant aller jusqu'à 10.000 euros par établissement. *« Je ne suis pas sûr que cette somme soit suffisante pour régler le problème »*, indique le maire.

Pour parer au plus pressé, la municipalité a procédé à une modification du budget avec une somme de 3.000 euros pour acheter des ventilateurs et des climatiseurs pour les écoles.

En bref

Le traditionnel feu d'artifice du 14 juillet est reporté en décembre à l'occasion du marché de Noël.

Conduits par le Conseil départemental, les travaux de voirie rue Abel-Pinaud (route de Moulismes, RD 729) vont permettre à la municipalité d'en profiter pour effectuer des aménagements sécuritaires avec emplacements de stationnements, réduction de la vitesse avec le dispositif Feu tricolore vert-récompense, amélioration du système de drainage lors de fortes chutes de pluie pour éviter l'inondation de certaines maisons.

Le projet de restaurant rapide McDonad's près du Super U, route de La Trimouille, est toujours en cours.

Le Salon du livre initialement prévu le 20 juin est reporté, en raison des très fortes chaleurs, au samedi 31 octobre.

Claude FUZEAU (clp)

Commémoration Le massacre de la Couarde le 3 juillet 1944 est toujours 82 ans plus tard dans les mémoires afin de ne pas oublier ces événements tragiques.

La fierté d'être français



Le monument élevé à la mémoire des hommes qui ont lutté pour donner un avenir à la France. *Claude FUZEAU (clp)*

VERRIÈRES

La commémoration du 82e anniversaire du massacre de la Couarde sur la commune de Verrières s'est déroulée le vendredi 3 juillet autour du monument dédié à cette tragédie, en présence du maire Christophe Viaud, du préfet Charles Giusti, du conseiller départemental François Bock, d'anciens combattants français et britanniques, de porte-drapeaux, d'élus, d'habitants et des élèves de l'école.

Il revenait à Christophe Viaud de rappeler le déroulement des événements du 3 juillet 1944. Le capitaine Tonkin est parti d'Angleterre avec 49 parachutistes des SAS avec la mission d'effectuer des sabotages afin de ralentir les déplacements des Allemands qui remontaient vers le front de Normandie. Il s'installe avec un groupe de SAS et 11 hommes du Maquis Amilcar au bois de la Roche à Lhommaizé. Dans la nuit du 3 juillet, 250 soldats allemands encerclent le camp. Le capitaine Tonkin ordonne la dispersion individuelle. Un maquisard meurt pendant le combat, six autres sont fusillés, le lieutenant Stephens, grièvement blessé est achevé à coups de crosse. 31 SAS et un pilote d'avion américain sont faits prisonniers et fusillés le 7 juillet en forêt de Saint-Sauvant...

Lors des différentes allocutions, les intervenants ont insisté sur la nécessité du devoir de mémoire. *« Nous devons au courage de ces hommes la fierté d'être Français »*.

Pour le préfet, *« les larmes et les sanglots ne changeront pas les événements du passé. C'est l'engagement et la détermination des hommes qui ont lutté pour donner à la France un avenir d'exemple pour nous et les jeunes générations »*.

Claude FUZEAU (clp)

Sports et loisirs À l'initiative du comité de jumelage, un tournoi international de football lancé en 2025 s'est déroulé début juillet à Montmorillon.

Pas de barrière de langue avec le foot



Réception officielle à l'hôtel de ville par le maire Jean-Luc Souchaud. *Claude FUZEAU (clp)*

MONTMORILLON

Le premier tournoi en 2025 avait réuni à Putna en Roumanie, des formations venues de Montmorillon, de la Moldavie et de l'Ukraine. Cette année le tournoi s'est déroulé le samedi 4 juillet, sur les terres montmorillonnaises au stade Jean-Ranger avec des équipes venues des pays ayant participé au premier tournoi.

Les 58 invités dont 45 joueurs de 14 à 17 ans ont été reçus officiellement à l'hôtel de ville, le mercredi 1er juillet par le maire Jean-Luc Souchaud, le président du comité de jumelage de Montmorillon, Bernard Garnier, ainsi que les familles d'accueil.

Avant de se lancer dans la compétition, joueurs et dirigeants venus de l'est de l'Europe, ont pu visiter la ville de Montmorillon, le Futuroscope et la ville de Chauvigny entre autres.

Quant à l'organisation technique du tournoi assurée par le club de foot de l'UESM, elle a demandé six mois de travail afin de recevoir les jeunes joueurs dans les meilleures conditions comme cela avait été le cas à Putna l'an passé.

Un accueil fort apprécié par l'ensemble des invités dont beaucoup de jeunes soulignaient que la langue n'était pas une barrière puisque la langue russe est plus ou moins commune aux Moldaves et Ukrainiens ou encore en anglais avec notamment des applications de traduction sur téléphone portable.

Après les matches éliminatoires, la finale en fin d'après-midi de samedi, opposait les jeunes de l'UESM aux joueurs moldaves du FC Zagarancea, qui après les tirs au but remportaient le tournoi.

Claude FUZEAU (clp)

Loisirs Le jeudi 30 juillet, la commune accueillera un spectacle autour de la Gartempe sur le plan d'eau de La Trie en soirée.

Une croisière estivale



Annie Brugier, présidente de Gartempe 206 et son vice-président Patrice Bouteloup. *Claude FUZEAU (clp)*

LATHUS-SAINT-RÉMY

L'association Gartempe 206 organise le jeudi 30 juillet à 20 h 30 au plan eau de La Trie à Lathus-Saint-Rémy, la 3e édition de son spectacle *Clapotis de mots*. À l'initiative de Annie Brugier et Patrice Bouteloup, l'association créée en 2018 a pour but d'animer la vallée de la Gartempe en proposant notamment une *« croisière »* estivale, un spectacle qui associe les habitants depuis 2023.

Le spectacle associe théâtre, chant, danse et musque et est monté avec l'aide de la Compagnie Or Normes de Poitiers. *« Le concept est de créer une œuvre à partir des souvenirs et anecdotes des habitants liés à la Gartempe, collectés en amont par le collectif artistique fondé et dirigé par Christelle Deré »*, indique Annie Brugier.

Les résidents qui le souhaitent peuvent également participer à la représentation. Pour la présidente c'est un projet riche d'expériences humaines, avec notamment les anciens qui sont ravis que l'on fasse appel à leur mémoire. La soirée débutera par une visite gratuite du patrimoine de 18 h à 19 h (rendez-vous devant l'église Saint-Maurice), suivie d'un repas convivial (20 euros) à la Halle à partir de 19 h.

Les prochaines animations : participation à la fête du pont de Beissat, samedi 1er août; sortie voitures anciennes au départ de Montmorillon le dimanche 9 août et un concours de peintres dans la rue à Saint-Savin-Saint-Germain-sur-Vienne, le samedi 22 août.

Claude FUZEAU (clp)

Contact : www.gartempe206 ou au 06.87.21.23.15.

Festivités À la suite de son annulation le 21 juin dernier en raison d'un épisode caniculaire, la Ville de Poitiers annonce le report de la Fête de la musique au samedi 5 septembre 2026.

La Fête de la musique reportée à la rentrée

POITIERS

La Ville de Poitiers annonce le report de la Fête de la musique au samedi 5 septembre 2026, suite à son annulation le 21 juin dernier dans un contexte de canicule.

« *Cette décision concrétise l'engagement pris par la municipalité dès l'annonce de l'annulation : permettre aux habitantes, aux habitants, aux artistes, aux associations, aux commerçants et aux visiteurs de vivre pleinement cet événement populaire dans des conditions de sécurité et de convivialité retrouvées* » justifie la Ville.

Date concertée

« *Le 21 juin dernier, face à des températures exceptionnelles et conformément aux recommandations de la cellule de gestion de crise, la Ville avait fait le choix d'annuler les festivités organisées sur l'espace public afin de garantir la sécurité de toutes et tous. Une décision difficile, mais pleinement assumée au regard des risques liés à cet épisode caniculaire. Le choix du samedi 5 septembre est le résultat d'un travail conduit notamment avec les commerçants du centre-ville et les partenaires de l'événement afin de retenir la date la plus favorable à l'organisation de cette édition exceptionnelle.* »



Les festivités auront lieu en centre-ville de Poitiers (image d'illustration). *Olivier JAUNAY*

Cette soirée de rentrée permettra de retrouver l'esprit de la Fête de la musique tout en offrant un nouveau temps fort d'animation pour le centre-ville.

« *Gouverner, c'est parfois prendre des décisions difficiles lorsque la sécurité des habitantes et des habitants l'impose. Nous l'avons fait en juin. Aujourd'hui, nous sommes heureux de pouvoir donner rendez-vous à toutes et tous le samedi 5 septembre pour célébrer la musique, soutenir la vie culturelle et accompagner l'activité de notre centre-ville. Cette édition de rentrée sera un moment de partage, de convivialité et de retrouvailles* » se réjouit Anthony Brottier, maire de Poitiers.

La Ville de Poitiers remercie l'ensemble des acteurs mobilisés, les commerçants, les associations, les artistes ainsi que le public pour leur compréhension et leur mobilisation à la suite de l'annulation du 21 juin.

Le programme complet, les modalités de participation ainsi que les informations pratiques seront dévoilés dans les prochaines semaines.

Olivier JAUNAY

Cinéma

Les films dans les salles

Châtellerault, Les 400 Coups. Le 26 - 15 h. Le 27 - 10 h. Animation, *Entre Ciel et Terre* d'Adrián Jaffé, Ruslan Synkevich, Su-a Cho. Le 25 - 15 h. Animation, *Esprit(s) rebelle(s)* - programme de six courts métrages. Le 28 - 10 h. Animation, *Les contes du pommier* de Patrik Pass Jr., Jean-Claude Rozec, David Sukup. Les 25 et 27 - 18 h. Les 24, 26 - 20 h 30. Le 25 août - 15 h. Thriller, *La chaleur* de Stéphane Demoustier. Le 27 - 20 h 30. Le 28 - 18 h. Comédie dramatique, *Shana* de Lila Pinell. Tout public avec avertissement. Les 24 et 26 - 18 h. Les 25 et 28 - 20 h 30. Le 27 - 15 h. Drame, *La dernière chance* de Pan Nalin, en VO. Les 24 et 28 - 15 h. Drame, *Nazar* de Mani Kaul, en VO.

Loft. Le 24 - 20 h 15. Comédie, *OSS 117, Le Caire nid d'espions* de Michel Hazanavicius. Le 26 - 11 h 15. Animation, *Rita et Crocodile* de Siri Melchior. Le 29 - 14 h. Animation, *Un petit air de famille*. Le 31 - 20 h 15. Drame policier, « *Heat* » de Michael Mann, en VOST.

Chauvigny, Le Rex. Le 24 - 16 h. Animation, *Le royaume des chats* d'Hiroyuki Morita. Le 25 - 20 h 30. Le 26 - 20 h. Drame, *L'Illusion de Yakushima* de Naomi Kawase, en VOST. Le 26 - 17 h. Le 27 - 20 h. Comédie, *Un champ de fraises pour l'éternité* d'Alain Raoust. Le 24 - 20 h 30. Le 26 - 20 h. Animation, *Jim Queen* de Marco Nguyen, Nicolas Athane. Le 24 et 25 - 20 h 30. Le 26 - 17 h. Le 27 - 15 h et 20 h. Historique, *La bataille de gaulle - partie 2 : J'écris ton nom* d'Antonin Baudry. Les 30 et 31- 16 h. Animation, *Vaiana, la légende du bout du monde* de John Musker, Ron Clements. Le 30 - 20 h 30. Drame, *Notre histoire - Chroniques du Caire* d'A. B. Shawky, en VOST. Le 30 - 20 h 30. Documentaire, *Laissez-nous les clés* d'Yacine Helali. Le 31 - 20 h 30. Comédie dramatique, « *The Christophers* » de Steven Soderbergh, en VOST. Le 31 - 20 h 30. Comédie, *Les Parfait(s) : arnaques en famille* de Ludovic Bernard.

Gençay, cinéma de Gençay. Le 25 - 16 h. Animation, *Animo rigolo* de Philip Watts, Alexandra Allen, Myriam Schott. Le 24 - 15 h. Le 25 - 20 h 30. Le 28 - 18 h. Animation, *Des minions et des monstres* de Pierre Coffin. Le 27 - 20 h 30 (VOST). Documentaire, *Toutes mes sœurs* de Massoud Bakhshi, en VOST. Le 24 - 20 h 30. Comédie dramatique, « *Miss Mermaid* » de Pauline Brunner, Marion Verlé. Le 25 - 18 h. Le 28 - 15 h. Comédie, *Un champ de fraises pour l'éternité* d'Alain Raoust. Le 24 - 18 h. Le 28 - 20 h 30. Comédie, *Deviens génial* de Léo Grandperret. Le 27 - 18 h. Comédie dramatique, *Notre histoire – Chroniques du Caire* de A. B. Shawky, en VOST.

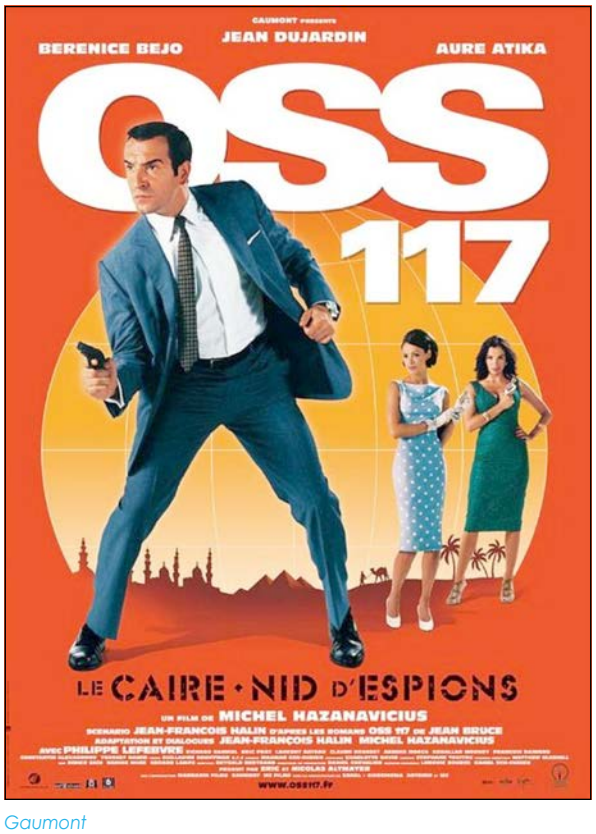
La Roche-Posay, Le Kerlouët. Le 25 - 16 h. Le 26 - 15 h. Animation, *Toy story 5* d'Andrew Stanton, McKenna Harris. Le 25 - 19 h. Comédie dramatique et historique, *Les caprices de l'enfant roi* de Michel Leclerc. Le 26 - 17 h. Comédie, *Permis de détruire* d'Éric Fraticelli. Le 29 - 16 h 15. Comédie, *Les Parfait(s) : arnaques en famille* de Ludovic Bernard. Le 29 - 18 h 30. Animation, *Vaiana, la légende du bout du monde* de John Musker, Ron Clements.

La Trimouille, L'Étoile. Le 24 - 20 h 30. Le 26 - 17 h. Comédie dramatique et historique, *Les caprices de l'enfant roi* de Michel Leclerc. Le 25 - 18 h. Historique, *La bataille de gaulle - partie 2 : J'écris ton nom* d'Antonin Baudry. Le 27 - 20 h 30. Drame, « *Blue heron* » de Sophy Romvari, en VOST.

Lencloître, L'Étoile. Les 25 et 28 - 21 h. Le 26 - 15 h. Comédie, *Les Parfait(s) : arnaques en famille* de Ludovic Bernard. Les 24 et 27 juillet - 21 h. Le 25 - 15 h. Le 26 - 17 h. Historique, *La bataille de gaulle - partie 2 : J'écris ton nom* d'Antonin Baudry. Les 29 et 30 - 15 h. Le 31 - 21 h. Animation, *Vaiana, la légende du bout du monde* de John Musker, Ron Clements. Le 29 - 21 h. Comédie, *Permis de détruire* d'Éric Fraticelli. Le 30 - 21 h. Science-fiction, *Supergirl* de Craig Gillespie. Tout public avec avertissement.

Loudun, Le Cornay. Le 24 - 10 h et 15 h. Les 26, 28, 29 et 31 - 15 h. Animation, *Des minions et des monstres* de Pierre Coffin. Le 25 - 20 h 30. Le 26 - 17 h. Les 28 et 31 - 20 h. Le 30 - 15 h. Historique, *La bataille de gaulle - partie 2 : J'écris ton nom* d'Antonin Baudry. Les 24 et 29 - 20 h 30. Le 25 - 18 h. Épouvante-horreur, « *Backrooms* » de Kane Parsons. Interdit aux moins de 12 ans avec avertissement. Le 28 - 18 h. Comédie, *Les Parfait(s) : arnaques en famille* de Ludovic Bernard. Les 30 et 31 - 10 h. Animation, *Entre Ciel et Terre* d'Adrián Jaffé, Ruslan Synkevich, Su-a Cho. Le 30 - 20 h 30. Comédie, *Permis de détruire* d'Éric Fraticelli.

Montmorillon, Le Majestic. Le 27- 18 h. Animation, *Des minions et des monstres* de Pierre Coffin. Les 24 et 27 - 20 h 30. Le 26 - 15h. Historique, *La bataille de gaulle - partie 2 : J'écris ton nom* d'Antonin Baudry. Le 25 - 17 h 30. Le 28 - 18 h. Animation, *Toy story 5* d'Andrew Stanton, McKenna Harris. Le 24 - 17 h. Historique, *La bataille de gaulle - partie 1 : L'Âge de Fer* d'Antonin Baudry. Tout public avec avertissement. Le 25 - 20 h 30. Le 26 - 18 h (VO). Thriller, « *Disclosure day* » de Steven Spielberg. Le 26 - 21 h. Le 28 - 20 h 30. Documentaire, *D'un monde à l'autre* de Jérémie Renier.



Gaumont

Économie Mercredi 1er juillet, le Groupe Sorégies et Grand Poitiers ont inauguré la centrale photovoltaïque de Vouneuil-sous-Biard. Née d'un partenariat stratégique entre les deux acteurs, c'est la troisième des neuf centrales solaires développées par la société Grand Poitiers Photovoltaïque.

Une nouvelle centrale photovoltaïque en fonction

VOUNEUIL-SOUS-BIARD

Avec ses entreprises locales d'énergie et ses filiales nationales (Alterna énergie, Hydrocop), Sorégies, né à Poitiers et qui a fêté son 100e anniversaire en 2025, produit et fournit des énergies renouvelables, commercialise des solutions et services pour la transition énergétique et gère des réseaux de distribution d'électricité et de gaz.

Quatrième énergéticien français (électricité) et premier opérateur territorial de la transition énergie-climat, il approvisionne auprès de ses clients environ 11 TWh en 2026. Plus de 1.500 producteurs d'énergie renouvelable lui font confiance, partout en France, pour agréger un portefeuille de 5,9 TWh (éolien, hydraulique, photovoltaïque, cogénération) et couvrir ainsi, de manière durable et locale, 70 % de l'électricité fournie.

Dans le cadre de son plan stratégique, le groupe, qui compte plus de 500 collaborateurs, accélère ses investissements à hauteur d'1,5 milliard d'euros d'ici 2030 pour accélérer le déploiement de son modèle territorial. Dans ce cadre, sa filiale nationale Alterna énergie a réalisé l'acquisition de la totalité des activités françaises de fourniture d'énergie de l'opérateur suédois Vattenfall en avril 2026.



L'inauguration s'est tenue le mercredi 1er juillet 2026. *Groupe Sorégies*

« *Mercredi 1er juillet dernier, le Groupe Sorégies et Grand Poitiers ont inauguré la centrale photovoltaïque de Vouneuil-sous-Biard. Cette nouvelle installation illustre l'engagement du Groupe Sorégies et du territoire en faveur d'une énergie verte, locale et citoyenne* » informe l'entreprise.

Implantée au sud de Poitiers, la centrale photovoltaïque de Vouneuil-sous-Biard, d'une superficie de 7 hectares environ, réhabilite une ancienne décharge en site de production d'énergie verte. Dotée de 10.638 modules photovoltaïques, la centrale solaire affiche une puissance installée de 6,54 MWc. Elle produira chaque année près de 7,6 GWh d'électricité, c'est-à-dire l'équivalent de la consommation de 4.200 habitants.

Créée en 2019, Grand Poitiers Photovoltaïque est une société détenue à 20 % par Grand Poitiers et à 80 % par Sorégies. À horizon 2030, Grand Poitiers prévoit de réduire de 25 % les consommations énergétiques du territoire et de porter à 38 % la part des énergies renouvelables. Pour atteindre cet objectif, l'ambition est d'ici 2028 de disposer d'un réseau de centrales solaires d'une puissance totale de 50 MW pour 60 GWh produits annuellement, grâce à Grand Poitiers Photovoltaïque.

« *Les énergies fossiles représentent encore 60 % de la consommation finale d'énergie en France contre seulement 27 % pour l'électricité. D'ici 2030, la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie prévoit de porter la part de l'électricité à 34 %. Indubitablement, la sortie des énergies fossiles passe par un vaste mouvement national d'électrification des usages. Les centrales solaires développées par Grand Poitiers Photovoltaïque doivent permettre de répondre à cette croissance de la consommation d'électricité* » poursuit Sorégies.

L'électricité produite par la centrale de Vouneuil-sous-Biard contribuera à alimenter en énergie renouvelable la communauté urbaine de Grand Poitiers et le territoire de la Vienne. Elle sera notamment valorisée à travers les offres de Sorégies et de sa filiale, Alterna énergie, ce qui permettra aux consommateurs locaux de bénéficier d'une électricité locale, produite dans une logique de circuit court.

Cette nouvelle installation a bénéficié d'une démarche de financement participatif, permettant aux habitants du territoire de s'impliquer dans la réalisation de ce projet. Ouverte en priorité aux particuliers de la Communauté urbaine de Grand Poitiers, puis élargie à la Vienne avant d'être accessible à l'ensemble du pays, la collecte menée sur la plateforme Lumo a permis de réunir 200.000 € auprès de 264 investisseurs.

« *Notre ambition est de permettre aux territoires de produire davantage d'énergie locale, de faire résonner cette production au plus près des besoins des citoyens tout en impliquant les habitants dans cette transformation énergétique. Avec Grand Poitiers, nous démontrons qu'une transition énergétique efficace repose avant tout sur des projets concrets, des partenariats durables et une mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire* » a déclaré Frédéric Bouvier, Président du directoire du Groupe Sorégies.

« *L'inauguration de la centrale de Vouneuil-sous-Biard marque une étape importante dans la mise en œuvre de notre stratégie énergétique territoriale. Elle témoigne de notre capacité collective à transformer nos ambitions en réalisations concrètes, au service de la souveraineté énergétique, de l'attractivité du territoire et de la transition écologique. Cette réalisation renforce notre conviction : les territoires ont un rôle majeur à jouer dans la construction du modèle énergétique de demain* » a complété Anna Wachowiak, présidente de Grand Poitiers Photovoltaïque.

Pour Anthony Brottier, président de Grand Poitiers, « *Avec cette troisième centrale photovoltaïque, Grand Poitiers poursuit une ambition claire : produire davantage d'énergie renouvelable sur notre territoire pour répondre aux besoins des habitants, des entreprises et des collectivités. En transformant une ancienne décharge en site de production d'électricité verte, nous démontrons qu'il est possible de concilier transition écologique, sobriété foncière et développement local. Ce projet illustre notre volonté d'agir concrètement pour renforcer notre souveraineté énergétique, accélérer la décarbonation de notre territoire et préparer l'avenir aux côtés de nos partenaires.* »

Olivier JAUNAY

SOUTENEZ LA DIVERSITÉ DE LA PRESSE ET L'INDÉPENDANCE DU Courrier français

JE SOUTIENS LE COURRIER FRANÇAIS, JE FAIS UN DON :

○ 50 € ○ 100 € ○ 200 €
○ 300 € ○ 1000 € DON LE PLUS POPULAIRE !
○ Montant libre : ..... €

► L'association **Presse et Pluralisme**, reconnue d'intérêt général, a été créée en 2008 pour permettre aux lecteurs de devenir des partenaires du développement de leurs titres préférés.

Vous pouvez ainsi effectuer des dons au profit exclusif du :
COURRIER FRANÇAIS

► Si vous êtes imposable sur le revenu, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 %, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Par exemple, pour un don de 100 €, 66 € vous seront remboursés sur vos impôts.

Un reçu fiscal vous sera envoyé par l'association.

Presse & Pluralisme

MES COORDONNÉES

Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code Postal : ..... Ville : .....
Email : .....

Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre don

Ce coupon est à compléter et à retourner accompagné de votre chèque à :

GROUPE AUDIENS - PRESSE ET PLURALISME
CS 90 125 - 27091 Evreux CEDEX 9

Chèque libellé à l'ordre de : Presse et Pluralisme / Le Courrier Français

DON POSSIBLE EN LIGNE
via : PAIEMENT PAR VIREMENT

MERCI DE VOTRE GÉNÉROSITÉ !

Patrimoine religieux

L'église Saint-Hilaire



Une église simple qui invite à se recueillir. *Daniel BIRON*

PRESSIGNY

Un peu d'histoire

L'église est placée sous le patronage de sainte Madeleine, comme cinq autres églises du diocèse de Poitiers (La Chapelle-Moulière, Épannes, Lussac-les-Châteaux, Prailles, Sciecq). Marie de Magdala a assisté à la Crucifixion et a été le premier témoin de la Résurrection (Jean 20). On l'a rapprochée, sans argument pertinent, de la pécheresse anonyme qui oint de parfum précieux les pieds du Christ (Luc 7, 37).
Le nom de Pressigny (Pristiniacum) apparaît pour la première fois dans les textes lorsque le pape Pascal II confirme les églises soumises à l'abbaye d'Airvault (1113). Jusqu'à la Révolution, le curé sera nommé par l'abbé d'Airvault, et l'abbaye aura là un prieuré, qui subsiste encore aujourd'hui (propriété privée), au sud-est de l'église : logis ancien du XVI[e] siècle qui a conservé sa vieille tour et d'autres vestiges.
Après le Concordat de 1801, Pressigny et Aubigny ont été rattachées à Lhoumois. En 1828, Aubigny est devenue succursale et l'église de Pressigny lui a été rattachée. L'église de Pressigny a été érigée en succursale par ordonnance royale du 26 mars 1840. Il n'y a plus de curé particulier de Pressigny depuis 1920.

Reconstruction

Dès 1860, « *considérant que l'église de Pressigny est insuffisante pour la population, et que le délabrement de plusieurs de ses parties constitue un danger réel* », on envisage sa reconstruction.
Le premier projet est chiffré, en 1863, à 12.000 francs. Une subvention de 2.000 francs est accordée en 1865 pour la restauration de l'église. Les travaux de totale reconstruction commencent en 1872. Pendant qu'ils se poursuivent, le culte est célébré dans une grange dépendant du presbytère.
La dépense totale sera de près de 34.000 francs, réunis par des subventions, l'aide de la commune et des souscriptions, parmi lesquelles l'aide importante des châtelains du Porteau.
Comme dans bien d'autres églises de ce temps, le curé, l'abbé Baudin, qui desservit la paroisse plus de trente ans, s'inscrit parmi les actifs curés-bâtisseurs.
L'église a été consacrée le 18 octobre 1874 par Mgr Pie, évêque de Poitiers (1849-1880), deux semaines après la consécration de l'église d'Aubigny. Pressigny est la 89[e] église consacrée par Mgr Pie.
L'église nouvelle, construite à la place de l'ancienne, sur le haut du bourg, a une façade plus élaborée que bien des clochers-porches d'églises de cette époque : porte avec une voussure en arc brisé, chapiteaux et colonnettes, haute baie en arc brisé, étage des cloches à deux baies par face, clocher en pierre avec crochets et, à la base, des clochetons ; cette partie centrale est flanquée de deux ailes qui s'arrêtent au niveau de la baie et ne traduisent pas un plan à trois nefs.
À l'intérieur, l'église est haute et claire (pas de vitraux colorés dans la nef et le transept). Le porche d'entrée est entre les fonts baptismaux (cuve ronde) et l'escalier d'accès à la tribune (balustrade en pierre). La position des fonts baptismaux, près de la porte de l'église, signifie que le baptême est le passage à la vie avec le Christ, dans la communauté des chrétiens.
La nef unique, longue d'une vingtaine de mètres, comporte quatre travées voûtées en berceau brisé et séparées par des doubleaux. Les bras du transept sont divisés en deux travées couvertes de voûtes néogothiques à quatre nervures. Le carré du transept est lui aussi couvert d'une voûte à quatre nervures ; les nervures nord-est et sud-est étant doublées, comme à Aubigny.
Le chœur est à sept pans.



Patrimoine religieux/Deux-Sèvres/Pressigny, église Saint-Hilaire/Statue représentant sainte Marie-Madeleine *Daniel BIRON*

Autels

Comme à Gourgé et à Aubigny, le sujet principal du devant du maître-autel est le Repas d'Emmaüs, où les deux disciples, découragés par la mort du Christ, reconnaissent le Maître ressuscité à la fraction du pain (Luc 24, 30-31). Mais à Pressigny, les figures latérales sont celles de Pierre et de Paul, les deux « *colonnes de l'Église* ».
Les autels des bras du transept sont dédiés :
• à gauche, à la Vierge ; sur le devant est représentée une Sainte-Famille ;
• à droite, à Madeleine, patronne de l'église, agenouillée, la main sur un crâne, dans la méditation qu'elle aurait menée pendant trente ans dans une grotte de la Sainte-Baume (Var).
Après le concile de Vatican II (1962-1965), qui permit la célébration face aux fidèles, reprenant la pratique du premier millénaire, un autel en pierre a été installé à la jonction du chœur et du transept.

Vitraux

Il n'y a de vitraux que dans la baie axiale du chœur et dans les deux baies qui l'entourent.
Dans l'axe, le médaillon représente, comme il se doit, la patronne de l'église, Marie-Madeleine, avec son attribut le plus courant, le flacon de parfum.
Dans les baies latérales, il y a seulement des armoiries de donateurs.
Les vitraux ont été bénis le 25 novembre 1928 par Mgr de Durfort, évêque de Poitiers (1918-1933).

Mobilier

Sous le porche se trouvent deux statues de femme, l'une en prière, l'autre, aux longs cheveux, avec une croix et un crâne au sol. Elles peuvent l'une et l'autre représenter Marie-Madeleine.
Les statues témoignent des dévotions très répandues à la fin du XIX[e] siècle et au début du XX[e] siècle.
En fin de nef, on voit :
• à gauche, Jeanne d'Arc (canonisée en 1920) ;
• à droite, Notre-Dame de Lourdes (qui apparut à Bernadette Soubirous en 1858). Cette statue a été installée devant la chaire en 1908, en clôture d'une mission.
Au-dessus des autels des bras du transept, chacune sous un dais, se trouvent, à gauche, une Vierge à l'Enfant et, à droite, Marie-Madeleine.
À l'entrée du chœur, à gauche,



L'église Saint-Hilaire de Pressigny. *Daniel BIRON*

Thérèse de l'Enfant-Jésus (canonisée en 1925) et, à droite, Antoine de Padoue.
Antoine de Padoue (vers 1195-1231), natif du Portugal, fut un très grand prédicateur franciscain, canonisé dès 1232. Son culte, qui se développe largement à partir du XVI[e] siècle, se répand plus tardivement dans le Poitou, à la fin du XIX[e] siècle, sous l'impulsion notamment des prédicateurs capucins. La célébration solennelle à Saint-Porchaire de Poitiers, en 1893, en est une date-clé.
Dans le chœur se trouvent les statues de saint Hilaire, du Sacré-Cœur, de saint Joseph et de l'Enfant Jésus.
Hilaire fut, au milieu du IV[e] siècle, le premier évêque de Poitiers (vers 350-367 ou 368) connu avec certitude. Exilé pour avoir défendu la foi trinitaire dans une Gaule acquise à l'hérésie arienne (qui faisait du Christ une créature et niait sa nature divine), il rédigea son œuvre principale, « *De Trinitate libri XII* », un traité en douze livres sur la Trinité destiné à réfuter l'arianisme. Il revint d'Orient pour finir ses jours à Poitiers. Il est le patron du diocèse de Poitiers.
Dans le bras droit du transept se trouvent un crucifix, sur le bois de l'entrée, un petit bénitier de cuivre avec un crucifix et les symboles de l'Eucharistie ; au pilier central, deux plaques : du côté de la nef, le mémorial des soldats morts en 1914-1918 et en 1940 ; du côté opposé, une épitaphe : « *Anne Marie Aliette de Rohan Chabot, décédée le 17 juillet 1865, âgée de 24 ans, munie des sacrements de l'Église. Priez pour le repos de son âme.* »
Dans le bras gauche du transept est conservé un confessionnal.
Le chemin de croix est constitué de bas-reliefs monochromes surmontés d'une croix.
Dans sa simplicité, cette église, dont la construction et le mobilier portent témoignage de la fin du XIX[e] siècle et du début du XX[e] siècle, rappelle que c'est le Christ qui est invoqué depuis deux mille ans.
Une église qui invite à prier ou simplement à méditer.

Parvis – Centre théologique de Poitiers



Le bas-relief représente sainte Marie-Madeleine à découvrir dans les bras du transept. *Daniel BIRON*

Economie La communauté de communes Mellois en Poitou s'apprête à racheter le site de l'ancien abattoir Socopa Viandes à Celles-sur-Belle, propriété du groupe Bigard, afin d'y accueillir à terme de nouvelles entreprises.

Mellois en Poitou va racheter l'ancien abattoir

CELLES-SUR-BELLE

En juin 2024, la fermeture de l'abattoir Socopa Viandes à Celles-sur-Belle a conduit les élus locaux à se mobiliser pour construire un nouvel avenir pour ce site de 5,6 hectares situé au cœur du bourg de Celles-sur-Belle.

À la demande de la communauté de communes Mellois en Poitou et de la commune de Celles-sur-Belle, les bâtiments du site ont été démolis par le Groupe Bigard, propriétaire des lieux. Cet ancien abattoir de porcs employait plus de 200 personnes. L'activité s'était arrêtée dès septembre 2023 suite à un incendie qui avait touché le site dans la nuit du 20 au 21 septembre et coûté la vie à un homme de 53 ans.



Le plan aérien du site transmis par la collectivité. *CdC Mellois en Poitou*

Travaux en cours

« *Les travaux, engagés à l'été 2025, sont aujourd'hui quasiment achevés. Seul un dernier bâtiment, concerné par des contraintes liées à une ligne électrique haute tension publique, sera démoli à l'automne prochain. Les travaux de curage et de déconstruction étant réalisés, le site ouvre la voie à sa reconversion* » informe la communauté de communes en ce début d'été.

« *L'objectif est désormais clair : aménager cet espace, afin d'y accueillir des artisans et de petites industries. Ce projet permettra de renforcer la Zone d'Activité Économique des Ombrails, qui regroupe déjà plusieurs entreprises, tout en apportant de nouvelles perspectives de développement aux entreprises implantées sur la partie nord-ouest de Mellois en Poitou. Aussi cette opération participe à l'embellissement d'un des accès au centre-ville de Celles-sur-Belle.* »

Le rachat du site par la communauté de communes Mellois en Poitou est actuellement en cours dans le cadre d'un partenariat avec l'Établissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine.

Une nouvelle étape s'ouvrira dès la rentrée de septembre avec le lancement des premières études, qui s'étaleront sur une durée de deux ans.

« *La communauté de communes Mellois-en-Poitou associera la commune de Celles-sur-Belle ainsi que les entreprises et structures implantées sur la ZAE des Ombrails ou à proximité, afin que leurs besoins et leurs projets puissent être pleinement intégrés à ce futur aménagement en prenant en compte les flux de véhicules (poids lourds, tracteurs, véhicules légers) afin de garantir une meilleure sécurité des usagers du secteur.* »

Les élus référents de la communauté de communes Mellois en Poitou et de la commune de Celles-sur-Belle, ainsi que les acteurs économiques locaux joueront une part active dans ce projet d'aménagement à destination des entreprises.

Olivier JAUNAY

Coup de crayon



Courrier français
HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN DE LA VIENNE ET DES DEUX-SÈVRES

Téléport 1 - Bât Arobase 2, avenue du Futuroscope, 86360 CHASSENEUIL-DU-POITOU

Société nouvelle Courrier français : SASU 99 ans - Cap. 100.000 €. 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BORDEAUX 472 200 724.

RÉDACTION · redaction86@courrier-francais.fr - 05 49 55 07 42
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Marc-Paul Lemay - **Rédacteur en chef adjoint :** Jean-Christophe Giret - **Rédacteur départemental :** Olivier Jaunay.

ANNONCES LÉGALES · annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24
ABONNEMENT - DIFFUSION · abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) : 70 € / **Numérique 1 an :** 48 €. (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE
Digitaprint : 1 rue Pierre Charpy, 59440 AVESNES/HELPE.
CPPAP : 1127 C 92914 - **ISSN :** 2101-9908 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Journaux imprimés sur du papier production France/Norvège. 60% de fibres recyclées. Certification papier produit à partir de fibres IFCGD. Ptot : 0.022.

votre journal BAC DE TRI

Agenda culturel

Les sorties en Deux-Sèvres



Deux concerts avec l'orchestre Sortilèges dans les Deux-Sèvres, le 30 juillet à Saint-Hilaire-la-Palud et le 2 août à Saint-Maixent-l'École. *Orchestre Sortilège*

Exposition

Jusqu'au 26 août - Niort, médiathèque Pierre-Moinot. *Chez Marylène la frite est belle*, exposition en trois parties : 1re partie avec l'univers d'Anne Simon et *Les contes de Marylène*, 2e partie avec *« Misma Perché ti amo »* et la 3e partie avec *« Monozigotos »*. Dans le cadre du festival à 2 bulles et en collaboration avec l'association Niort en Bulles et les éditions MISMA. Entrée libre.

Rencontre

29 juillet - 15 h. Échiré, dans le parc. Animation proposée par la médiathèque Ernest-Pérochon : Lecture d'été - *À fond les bananes.* Retrouvez des lectures au parc sous les bananiers, participez à des ateliers crochet pour confectionner de jolies petites bananes, et découvrez une exposition exotique réalisée avec la participation exceptionnelle de l'atelier Patchwork, de l'EAP et des Artistes en herbe. Entrée libre.

Marché de producteurs

31 juillet - 18 h. Verruyes, plan d'eau du prieuré Saint-Martin. Apportez vos couverts. Plus d'informations : https://cmds.chambres-agriculture.fr

Atelier

6 et 20 août - 15 h à 17 h. Rom, musée de Rauranum. Atelier *Lueur antique : fabrique ta lampe à huile !* Tarif : 4 euros. Réservation au 05.49.27.26.98.

Animation

1er, 21 et 28 août - 10 h et midi. Niort, médiathèque Pierre-Moinot. Jeu d'évasion : *Sommes-nous seuls ?* À partir de 12 ans. Sur inscription au 05.49.78.70.71 ou sur https://www.billetweb.fr/escape-game-sommes-nous-seuls

1er août - 21 h. Cherveux, château. *Quel quatuor, une affaire de style !* par le Festin d'Alexandre avec au programme : Teleman, Guillemain, Mozart. Tarifs : 15 euros, 12 euros, gratuit pour les moins de 12 ans. Vente en ligne : https://www.billetweb.fr/quel-quatuor-une-affaire-de-style ou sur place le 1er août.

Nature

29 juillet - départ à 9 h 30. Beaussais, musée du Poitou Protestant. Balade commentée *Sentier huguenot*. Parcours : 6 km. Tarifs : 8 euros, 4 euros pour les 8-14 ans. Sur inscription au 05.49.32.83.16. Bonnes chaussures.

Théâtre

31 juillet, 1er, 7 et 8 août - 21 h 30. Airvault, rendez-vous station-nement Saint-Thibault. *Je vous écris de Verdun* par Les nuits d'Aldéarde, spectacle en déambulation. 20 h ouverture buvette et petite restauration. Tarifs : Adulte (à partir de 12 ans) : 10 euros et enfant (moins de 12 ans) : 5 euros. Réservation : lesnuitsdaldearde@gmail.com ou 07.68.06.40.79.

Musique

30 juillet - 20 h 30. Saint-Hilaire-la-Palud, salle des fêtes. 2 août - 17 h. Saint-Maixent-l'École, Espace Agapit. Concert *« Con fuoco »* par l'orchestre Sortilège, dirigé par Benjamin Paris. Participation libre.

Cinéma en plein air

25 juillet - 22 h. Cherveux, terrain d'agility, face au stade des Pierrières. *Un p'tit truc en plus* d'Artus.

28 juillet - 18 h. Niort, complexe sportif de la Venise-Verte. *Le roman de Jim* d'Arnaud et Jean-Marie Larrieu.

31 juillet - 19 h 30. Lezay, au parc. Première partie de soirée : pique-nique tiré du panier, avec animation musicale, suivie de la projection à la tombée de la nuit du film *En fanfare* d'Emmanuel Courcol.

Toutes les projections sont gratuites.

Courrier français

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Vienne.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

CONSTITUTIONS

A2620**713**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BOURNAND (86) du 20 juillet 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile
Dénomination sociale : **3MCJ86**
Siège social : 3 RUE DE LA BIONNERIE, 86120 BOURNAND
Objet social : l'acquisition, l'administration, la gestion (par bail ou autrement) de tous immeubles et biens immobiliers et notamment la détention, la gestion, l'administration du patrimoine immobilier des associés pour en faciliter la transmission à leurs enfants en évitant qu'il ne soit livré aux aléas et aux dangers de l'indivision
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Jérôme Gaylord MONORY, demeurant 3 RUE DE LA BIONNERIE, 86120 BOURNAND
Clauses relatives aux cessions de parts :
agrément requis dans tous les cas
agrément obtenu à la majorité des deux tiers
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de POITIERS.

Pour avis
La Gérance

MODIFICATIONS

A2620**741**

TEN FRANCE
SELARL d'avocats
23 rue Victor Grignard
Pôle République - Secteur 2
86000 POITIERS

LE MOULIN DE PORT LAVERRE

Société à responsabilité limitée
Transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 105120euros
Siège social : 17 Le Port Laverré
86340 ASLONNES
Transféré au : 21 Lieu-dit Le Port Laverré
86340 ASLONNES
RCS POITIERS 392 303 988

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération en date du 17 juillet 2026, les Associés ont décidé, dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 105120euros. Le siège social a été transféré au 21 Lieu-dit le Port Laverré 86340 ASLONNES, Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société. Madame Marie-Christine CHOLET et Monsieur Patrick CHOLET, gérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par: President de la société : Madame Marie-Christine CHOLET Demeurant 17 Le Port Laverré 86340 ASLONNES Directeur général : Monsieur Patrick CHOLET Demeurant 17 Le Port Laverré 86340 ASLONNES Directrice générale déléguée: Madame Orianne CHOLET Demeurant 12 Lieu-dit Le Port Laverré 86340 ASLONNES

Pour avis
Le Président

A2620**288**

TEN FRANCE
23 rue Victor Grignard
Pôle République Secteur 2
86000 POITIERS

BLUE 21

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 9 lieu-dit Les Martins
86230 USSEAU
RCS POITIERS 911 415 131

Modification de l'objet social

Aux termes d'une décision en date du 15 juillet 2026, l'Associé Unique a décidé :
- d'étendre l'objet social aux activités de holding et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts a été modifié comme suit :
Ancienne mention :
Conseil en entreprises et accompagnement sur les sujets de gestion, d'organisation, de recommandations stratégiques.
Conseil en entreprises portant sur les sujets de transformation des modèles d'affaires dans le contexte d'adaptation sociétale face aux enjeux climat et biodiversité.
Réalisation de prestations d'apporteur d'affaires auprès d'entreprises de tous types.
Nouvelle mention :
Conseil en entreprises et accompagnement sur les sujets de gestion, d'organisation, de recommandations stratégiques.
Conseil en entreprises portant sur les sujets de transformation des modèles d'affaires dans le contexte d'adaptation sociétale face aux enjeux climat et biodiversité.
Réalisation de prestations d'apporteur d'affaires auprès d'entreprises de tous types.
L'acquisition et la détention de tous titres de participation ou de placement, parts et actions de toutes autres sociétés et généralement de toutes valeurs mobilières ;
L'animation, l'accompagnement et les conseils en entreprise ; La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;
Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

POUR AVIS
Le Président

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2620**757**

TEN FRANCE
23 rue Victor Grignard
Pôle République Secteur 2
86000 POITIERS

SCCV LES JARDINS DE SAINT GREGOIRE

Société civile en liquidation amiable
Au capital de 2 000 euros
Siège social : 19 rue du Maréchal Foch
86000 POITIERS
Siège de liquidation : 19 rue du Maréchal Foch
86000 POITIERS
RCS POITIERS 511 051 708

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 22 mai 2026 au 19 rue du Maréchal Foch 86000 POITIERS a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé la société NERIS IMMOBILIER, ayant son siège social 19 rue du Maréchal Foch 86000 POITIERS, immatriculée au RCS de POITIERS sous le numéro 500 712 153, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de POITIERS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

TRIBUNAUX

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE POITIERS

Ouverture de liquidation judiciaire

En date du 08 juillet 2026

SARL ENTREPRISE FICHET
11 rue du Pont Maria Pia, Zae de Chaumont, 86000 Poitiers.
Activité : Travaux de couverture par éléments. RCS Poitiers 326 880 325.
Jugement du tribunal de Commerce de Poitiers en date du 8 juillet 2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire. Liquidateur : Selarl Ekip' prise en la personne de Me Marie -Adéline Rousselot-Gegoue 5bis Rue des Chardonnerets 86280 Saint-Benoît, et administrateur judiciaire : Selas Aj Up représentée par Maître Cédric Lamaire 17 rue Albin Haller Pôle République 2 Espace 10 86000 Poitiers avec pour mission d'assister.. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.L'activité est maintenue jusqu'au 8 octobre 2026.

TESTAMENT

A2620**174**

Maître Dominique
FAVREAU
Notaire associé
à VERRIERES (86)
exerçant au bureau annexe
permanent de GENCAY (86)
14 Route de Civray

AVIS D'ENVOI EN POSSESSION

Par testament du 03/09/2009 déposé le 23/06/2026 au rang des minutes de Maître Dominique FAVREAU, notaire à GENCAY (86160) - 14 route de Civray, suivant procès-verbal dont la copie authentique a été reçue par le tribunal judiciaire de POITIERS. Mme BRANGEON Yvette, demeurant 10 allée de la Nougeraie, 86350 USSON-DU-POITOU, née BIBAULT, le 27/11/1925 à JAZENEUIL (FRANCE), décédée le 13/04/2026 à USSON-DU-POITOU, a institué un légataire universel.
Les oppositions seront reçues dans le délai d'un mois à compter du 15/07/2026 entre les mains du Notaire chargé du règlement de la succession.

Maître Dominique FAVREAU

DISSOLUTIONS

A2620**317**

Société d'expertise comptable
1 rue Louis Proust 86000 POITIERS
Tél. : 05 49 58 05 05 - www.steco.fr

DISSOLUTION ANTICIPEE

TANGUY ÉLECTRICITÉ

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 1000 euros
Siège social : 4 Chemin de Mogador
86210 ARCHIGNY
Siège de liquidation :
4 Chemin de Mogador
86210 ARCHIGNY
891 504 367 RCS POITIERS

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 avril 2026 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 avril 2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Yoann TANGUY, demeurant 4 Chemin de Mogador 86210 ARCHIGNY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 4 Chemin de Mogador 86210 ARCHIGNY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de POITIERS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis. Le Liquidateur.



Courrier français | Journal MEMBRE du réseau | ALC RÉGIE Régie publicitaire du groupe PMSO

PROFESSIONNELS DU CHIFFRE ET DU DROIT,
choisissez un SERVICE PREMIUM
pour vos annonces légales :

annoncelegale.alcregie.com

Parution ICI + partout en France
Rédigez & facturez EN UN CLIC
Attestations INSTANTANÉES
Payez EN LIGNE
Accès SIMPLIFIÉS

BESOIN D'UNE DÉMO ?
Alexandre TRIPLON
06 98 32 32 97 | a.triplon@alcregie.com

Destination Santé

Alimentation anti-inflammatoire : à quoi sert-elle et comment l'adopter au quotidien ?

L'idée clé est simple : certaines modes alimentaires entretiennent un terrain inflammatoire, tandis que d'autres aident l'organisme à mieux réguler ses réponses. Une alimentation dite anti-inflammatoire repose sur trois grands principes : privilégier des aliments peu transformés, riches en fibres et en micronutriments, choisir des graisses de bonne qualité, et stabiliser la glycémie. À l'inverse, une alimentation pro-inflammatoire se caractérise par une forte présence de produits ultra-transformés, de sucres rapides et de graisses déséquilibrées (excès de graisses saturées/déficit en graisses insaturées), qui favorisent les dérèglements métaboliques.

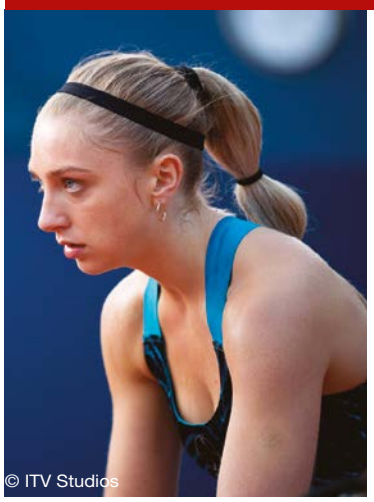
Ce modèle "anti-inflammatoire" est proche de celui du régime méditerranéen, largement étudié en nutrition, et associé à une diminution des marqueurs inflammatoires. Concrètement, il ne s'agit pas de supprimer des aliments, mais de modifier les équilibres au quotidien.

Que manger au quotidien ?

Une journée type peut par exemple commencer avec un petit-déjeuner à base de flocons d'avoine, de fruits et d'oléagineux. Le déjeuner peut associer une grande portion de légumes, une source de protéines (poisson, œufs ou légumineuses) et des céréales complètes, assaisonnées avec une huile de qualité. Une collation simple, comme un fruit avec quelques noix, permet d'éviter les variations de glycémie. Le dîner, plus léger, peut faire la part belle aux légumes, avec une soupe ou une assiette végétale accompagnée d'un aliment avec une forte teneur en protéines.

Ce qui distingue surtout cette approche d'une alimentation pro-inflammatoire, ce n'est pas un aliment isolé mais une logique globale. D'un côté, des produits bruts, variés et riches sur le plan nutritionnel, de l'autre, une accumulation d'aliments transformés, pauvres en fibres et souvent trop riches en sucres ou en graisses de mauvaise qualité. Adopter une alimentation anti-inflammatoire revient donc moins à suivre des règles strictes qu'à changer progressivement ses habitudes. Sur le long terme, c'est cette régularité, plus que la perfection, qui fait la différence.

LE COUP **DE CŒUR DE LA SEMAINE**


© ITV Studios

Fifteen-Love

La série britannique *Fifteen-Love*, déjà disponible en intégralité sur la plateforme france.tv, débarque ce lundi, à 23 h 05 sur France 2.

Justine Pearce est un jeune espoir du tennis mondial. Mais lors d'un match décisif pendant les internationaux de France, la Britannique de 17 ans se blesse gravement au poignet. Cet incident met un terme à sa carrière professionnelle. Cinq ans plus tard, Justine a fait une croix sur ses rêves de médaille. Elle est devenue kinésithérapeute dans son ancien centre de formation. Quand elle apprend que son ex-entraîneur, le célèbre Glenn Lapthorn, est de retour dans son école, elle voit rouge ! Elle se sent trahie par cet homme qui connaît aujourd'hui le succès grâce à un autre joueur mais il y a autre chose… Très vite, la jeune femme lance des accusations explosives contre son ancien coach. Justine Pearce, autrefois amoureuse de Glenn, est-elle jalouse ? Cherche-t-elle à se venger ou cache-t-elle des cicatrices plus profondes ? La série sème le doute durant six épisodes.

Fifteen-Love évoque les violences sexuelles et les abus de pouvoir dans le milieu du sport. L'actrice irlandaise Ella Lily Hyland incarne l'héroïne aussi troublée que troublante face au comédien Aidan Turner (vu dans la trilogie du *Hobbit*) dans la peau du coach mis en cause. Notons aussi la présence au casting de la Française Manon Azem.

Lundi 27, France 2, 23 h 05

LES ESSENTIELS

| *Au nom du père Hamel, Roseline et Nassera*
Il y a dix ans, le père Hamel était tué par deux terroristes islamistes dans son église de Saint-Étienne-du-Rouvray. Ce documentaire, diffusé dans le cadre du *Jour du seigneur*, donne la parole à Roseline Hamel, la sœur du prêtre, qui a demandé à rencontrer la mère de l'un des assassins. Un dialogue sincère et bouleversant.
Dimanche 26, France 2, 10 h 35

| *La Méditerranée en feu*
Alors qu'une vague de chaleur et d'incendies touche la France cet été, le journaliste Yorgos Avgeropoulos explique les raisons de cet embrasement. Le reporter grec s'est documenté durant plusieurs années à travers sept pays du pourtour méditerranéen, qui se réchauffe 20 % plus vite que la moyenne mondiale.
Mardi 28, Arte, 21 h 00

| *Code rouge*
Richard Armitage *(Le Hobbit)* incarne un médecin dans cette série britannique paranoïaque. De retour à Londres après avoir assisté à une conférence en Chine, le Dr Matthew Nolan est sommé de retourner à Pékin pour répondre à des accusations de meurtre… Une policière l'escorte.
Mercredi 29, France 2, 21 h 10

SAMEDI


Cassandre, France 3

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
LE GRAND CONCOURS
23.35 Le grand concours
FRANCE 2
21.10 DIVERTISSEMENT
FORT BOYARD
Présenté par Cyril Féraud
23.15 Les chaises musicales infernales, jeu
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
CASSANDRE
Avec Gwendoline Hamon
00.20 O.P.J., série
CANAL+
21.05 FILM
PRIMATE
De Johannes Roberts
Avec Troy Kotsur
22.30 Deep water, film
FRANCE 5
21.00 MAGAZINE
ÉCHAPPÉES BELLES
Hong Kong, l'année du serpent
Présenté par Sophie Jovillard
22.30 Échappées belles, mag.
M6
21.10 DIVERTISSEMENT
LA GRANDE FÊTE DES TUBES 80, 90, 2000
23.00 Stars 80 Vs Stars 90 : la grande battle, spectacle
ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
MÉGASÉISMES
22.25 Incendies, innover pour mieux lutter, doc.

DIMANCHE


Fame, Arte

TF1
21.10 FILM
SUPERCONDRIAQUE
Avec Dany Boon, Alice Pol
23.15 Esprits criminels, série
FRANCE 2
21.10 FILM
HEUREUX GAGNANTS
Avec Audrey Lamy
22.55 Magnificat, film
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
ENQUÊTE À HAUT RISQUE 10
23.50 Les enquêtes de Murdoch, série
CANAL+
21.05 DOCUMENTAIRE
LE CLUB
Unitaire
22.15 Dead of winter, film
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
LES 100 LIEUX QU'IL FAUT VOIR
22.45 Une maison, une légende, Léon Blum à Jouy-en-Josas, revivre auprès de Jeanne, doc.
23.15 Les docs de la grande librairie, doc.
M6
21.10 MAGAZINE
CAPITAL
Présenté par Julien Courbet
23.05 Enquête exclusive, mag.
ARTE
21.00 FILM
FAME
Avec Irene Cara, Anthony Ray
23.10 « Dirty Dancing », doc.

LUNDI


Prisoner, Canal+

TF1
21.10 SÉRIE
CAMPING PARADIS
De Laurent Ournac
Avec Laurent Ournac
23.00 Camping Paradis, série
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
ENQUÊTES AU PARADIS
Avec Anna Samson
22.05 Meurtres au paradis, série
FRANCE 3
21.10 FILM
LES COMPÈRES
Avec Gérard Depardieu
22.45 L'heure D, doc.
CANAL+
21.05 SÉRIE
PRISONER 10
Avec Tahar Rahim
21.55 B.R.I, série
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
SALE TEMPS POUR LA PLANÈTE
22.50 C dans l'air, mag.
M6
21.10 JEU
LA ROUE DE LA FORTUNE CÉLÉBRITÉS
21.55 La roue de la fortune célébrités, jeu
ARTE
20.55 FILM
DUEL AU SOLEIL
De King Vidor
Avec Jennifer Jones
23.05 Terence Hill – Un cowboy pacifiste, doc.

MARDI


Le transporteur 2, TF1

TF1
21.10 FILM
LE TRANSPORTEUR 2
22.55 Le transporteur, film
FRANCE 2
21.10 DOCUMENTAIRE
RENDEZ-VOUS EN TERRE INCONNUE
00.25 Règne animal, les jeux de l'amour, doc.
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
O.P.J.
Avec Yaëlle Trulès
23.00 O.P.J., série
CANAL+
21.05 FILM
EN PREMIÈRE LIGNE
Avec Leonie Benesch
22.35 Aux jours qui viennent, film
FRANCE 5
21.00 FILM
LA MARIÉE ÉTAIT EN NOIR
Avec Jeanne Moreau
22.35 C dans l'air, mag.
M6
21.10 MAGAZINE
ZONE INTERDITE
All inclusive ou à l'aventure : que valent les nouvelles destinations stars en Méditerranée ? Présenté par Ophélie Meunier
23.00 Zone interdite, mag.
ARTE
21.00 DOCUMENTAIRE
LA MÉDITERRANÉE EN FEU
22.30 Pompiers d'Europe, doc.

MERCREDI


Code Rouge, France 2

TF1
21.10 FILM
LA TRÈS TRÈS GRANDE CLASSE
Avec Melha Bedia
23.00 New York, unité spéciale, série
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
CODE ROUGE 10
Avec Jing Lusi, Lesley Sharp
21.55 Code Rouge, série
FRANCE 3
21.10 MAGAZINE
SECRETS D'HISTOIRE
Présenté par Stéphane Bern
23.05 Secrets d'Histoire, mag.
CANAL+
21.05 SPECTACLE
ROMAN FRAYSSINET - « Ô DELÀ »
Avec Roman Frayssinet
22.20 La haine - La scène est à nous, doc.
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
NUS & CULOTTÉS
Objectif Mont-Saint-Michel
22.50 Nus & culottés, doc.
M6
21.10 JEU
J'EN CONNAIS UN RAYON
Présenté par Julien Courbet
23.55 Arnaques !, mag.
ARTE
20.55 FILM
VERA DRAKE 10
De Mike Leigh
Avec Imelda Staunton
23.00 Lady Gaga, doc.

JEUDI


Thor : love and thunder, TF1

TF1
21.10 FILM
THOR : LOVE AND THUNDER
Avec Chris Hemsworth
23.15 The Flash, film
FRANCE 2
21.10 DIVERTISSEMENT
TARATATA NUMÉRO 600 - LES MEILLEURS MOMENTS
Présenté par Nagui
23.50 Drag Race France
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
TOM & LOLA
22.55 Tom & Lola, série
CANAL+
21.05 SÉRIE
MINIATURE WIFE
Avec Elizabeth Banks
22.25 Playing Nice, série
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
DES TRAINS PAS COMME LES AUTRES
Guatemala
22.40 Des trains pas comme les autres, doc.
M6
21.10 MAGAZINE
CAUCHEMAR EN CUISINE
Présenté par Philippe Etchebest
23.00 Cauchemar en cuisine
ARTE
20.55 SÉRIE
MUM
Avec Lesley Manville
23.50 Jeunesse, doc.

VENDREDI


Les crevettes pailletées, M6

TF1
21.10 SÉRIE
CAMPING PARADIS
Avec Laurent Ournac
23.00 Camping Paradis, série
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
SIMON COLEMAN 10
Avec Jean-Michel Tinivelli
22.45 Simon Coleman, série
FRANCE 3
21.10 MAGAZINE
SERGE LAMA, LE DERNIER RAPPEL
23.15 Hugues Aufray, l'éternel jeune homme, doc.
CANAL+
21.05 FILM
LES LÉGENDAIRES
22.35 Running Man, film
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
LES ROUTES DE L'IMPOSSIBLE
Cambodge, des sourires à toute épreuve
Sibérie, le désert de glace
22.40 Les routes de l'impossible
M6
21.10 FILM
LES CREVETTES PAILLETÉES 10
Avec Nicolas Gob
23.00 Kaamelott, série
ARTE
20.55 SÉRIE
MEURTRES À SANDHAMN
Avec Alexandra Rapaport
22.30 Meurtres à Sandhamn, série

Télé Programmes ® reproduction interdite Tél. 04 91 27 01 16

NOUS VOUS CONSEILLONS **AUSSI DE REGARDER…**

Les Chaises musicales infernales ★



Déjà disponibles sur france.tv et YouTube, *Les Chaises musicales infernales* débarquent sur France 2. Présentée par Florent Peyre, cette nouvelle version du célèbre jeu oppose cinq duos de personnalités dans une grande aventure en Bretagne. Lancés dans diverses épreuves, les candidats devront trouver l'une des chaises violettes emblématiques de l'émission et s'asseoir dessus avant les autres ! **Samedi 25, France 2, 23 h 15**

Championnat du monde de poker 2026 ★

Chaque année depuis 1970, Las Vegas accueille les championnats du monde de poker. Cette année, W9 se joint à l'événement. Géraldine Maillet et le joueur professionnel Pierre Calamusa nous emmènent dans les coulisses de l'édition 2026, qui s'est déroulée du 26 mai au 15 juillet, afin de nous faire découvrir l'univers du casino et raconter les destins extraordinaires qui se jouent autour de la table. **Samedi 25, W9, 00 h 45**

Heureux gagnants ★★

Ce film à sketches suit plusieurs personnages réunis par un point commun singulier : tous ont gagné le jackpot au Loto ! Mais ce qui a l'air d'une bénédiction va s'avérer un cauchemar pour ces nouveaux riches. Entre les amis perdus de vue qui sont subitement de retour, les impôts, les difficultés administratives et l'incapacité à gérer cette fortune tombée du ciel, les protagonistes vont découvrir que « millionnaire » rime avec « enfer »… **Dimanche 26, France 2, 21 h 10**

Sale temps pour la planète ★★



Depuis 2007, la série documentaire *Sale temps pour la planète* dénonce les conséquences du réchauffement climatique à travers le monde. Cette semaine, elle fait escale en *« Normandie, là où la terre recule »*. À cause de la hausse des températures, les imposantes falaises du littoral sont victimes d'érosion et s'effondrent, redessinant peu à peu les contours de la région. **Lundi 27, France 5, 21 h 00**

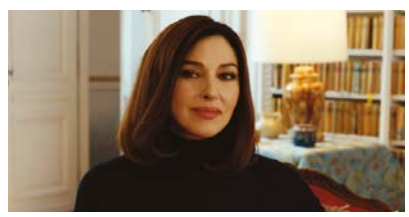
En première ligne ★★★

Ce drame suit le quotidien exténuant de Floria, une infirmière dévouée travaillant constamment à flux tendu, dans un service en sous-effectif. Entre beaux moments de complicité, crise de nerfs et coups de gueule, elle nous entraîne dans une journée marathon ultra-réaliste et révélatrice d'un véritable enjeu de société moderne. **Mardi 28, Canal+, 21 h 05**

La Très Très Grande Classe ★★

Dur dur d'être enseignant dans les quartiers sensibles ! Alors que Sofia ne supporte plus ses élèves, elle croit enfin en être délivrée lorsque sa mutation tant attendue arrive. Hélas, après un adieu fracassant aux collégiens, elle se retrouve finalement en compétition pour le poste de ses rêves avec une autre professeure, aussi déterminée qu'elle mais dotée d'un CV bien plus flatteur. La guerre est déclarée ! **Mercredi 29, TF1, 21 h 10**

Paradis Paris ★★



Quelques semaines après la mort de Marjane Satrapi, CStar nous propose de découvrir *Paradis Paris*, son dernier long métrage sorti en 2024. Ce film choral entremêle les destins de plusieurs personnages face à la mort. Monica Bellucci, Rossy de Palma, André Dussollier, Roschdy Zem ou encore Alex Lutz et Eduardo Noriega figurent au casting. **Mercredi 29, CStar, 21 h 10**

Thor : Love and Thunder ★★

La destruction d'Asgard et la disparition de la moitié de l'humanité lors de la défaite contre Thanos ont dévasté Thor (Chris Hemsworth). Notre Viking s'est donc lancé dans une retraite introspective. Sa remise en forme va devoir s'opérer à toute vitesse puisqu'un dangereux meurtrier surnommé Gorr, le Boucher des dieux, a entrepris d'exterminer les divinités de l'ensemble des mondes… **Jeudi 30, TF1, 21 h 10**

Les Routes de l'impossible ★★

D'immenses camions au bord d'un précipice, des 4x4 embourbés, des bus délabrés et bondés sillonnant des routes escarpées ou des pistes à peine balisées… Tel est le concept des *Routes de l'impossible*, émission lancée en 2007 sur France 5, de retour vendredi soir avec un périple inédit au Cambodge. Dans la province du Ratanakiri, un homme transporte des tonnes de latex sur des pistes transformées en bourbiers. **Vendredi 31, France 5, 21 h 00**

COUP **DE PROJECTEUR**

The Best Immigrant


© Caviar TV

Cette série s'ouvre sur un tournant politique majeur : le parti d'extrême droite a remporté les élections flamandes et annonce l'indépendance de la région. Dans la foulée, le nouveau Président fait adopter en urgence une loi xénophobe qui prive de leurs droits tous les étrangers résidant légalement sur le territoire. Dépossédées de leur titre de séjour, de la nationalité belge et de leurs affaires personnelles, des milliers de personnes sont arrêtées brutalement du jour au lendemain et placées dans des centres de déportation en attendant d'être expulsées dans leurs pays d'origine. C'est alors qu'une productrice ambitieuse leur offre une chance de rester ensemble en Flandre. Pour ce faire, ils doivent participer et gagner *The Best Immigrant*, une nouvelle télé-réalité humiliante et dangereuse proposant à des étrangers de prouver qu'ils sont les meilleurs Flamands à travers des épreuves variées. À la clé : l'octroi d'un titre de séjour…

Mercredi 29, France 2, 23 h 30

À VOIR SUR KTO CETTE SEMAINE

| *Père Hamel, martyre de la République* Ce documentaire rend hommage au père Jacques Hamel, dix ans après son assassinat. Témoins clés, familles, élus, curés, imams ou encore policiers reviennent sur le drame. ***Dimanche 26, 22 h 20***

JEUX DE MOTS

À vous de jouer !

Grille de M. Malgras	Sans profit personnel	Celui qui abandonne un droit	Anémones de mer	Sans saveur	Sans mélange	Affluent du Rhône	Ruban formant bordure	Saint, évêque de Coutances	Que l'on peut imaginer
Prend de-ci, de-là →									
Détention →									
Etoiles du Scorpion →								Canard hybride	
A souvent des tuiles →					Prénom / Effleurer	→			
Affluent du Danube →				Epris / Suffixe	→				
Surprendre vivement →						Roi / Drame	→		
Maladie des céréales →							Argent / Bovidé	→	
Chef éthiopien →				Discret / Tenue	→				
Préfixe →			Personnel / Monnaie	→		Montagne / Auxiliaire	→		
Que l'on aimerait posséder →								Ton de do	
Bien roulées →					Ville de Lorraine	→			
Que l'on a donc embelli →									

ANARCHIE
ANODINE
CACHETTE
CAPITULE
CENTRALE
CHARRON
COUETTE
CREATION
DERNIERE
DESSIN
DETALER
DIFFORME
ECARLATE
ECRASE
ECUREUIL
ENNUI
ETANCHER
ETERNUER
FLETRIE
FUSIONNE
GELATINE
GLISSANT
GNOME
GUERE
IENA
LAME
LOCUTION
LUMIERE
MARIANNE
MARMOTTE
MEFIANTE
NOTA
NOURRIR
PETRIE
PTOSE
REMETTRE
REPRISE
SARA
TOURISTE
VALLONNE

À découvrir : un mot de 8 lettres

C	O	U	E	T	T	E	C	A	P	I	T	U	L	E
A	H	S	C	R	E	A	T	I	O	N	D	I	I	N
C	G	A	A	I	U	N	N	E	F	E	U	R	D	I
H	U	N	R	R	R	O	A	U	S	E	T	E	G	T
E	E	A	L	R	A	D	S	S	R	E	O	M	L	A
T	R	R	A	U	O	I	I	U	L	R	U	E	O	L
T	E	C	T	O	O	N	C	F	D	E	R	T	C	E
E	H	H	E	N	R	E	P	E	I	I	I	T	U	G
T	C	I	N	N	C	E	T	M	F	N	S	R	T	L
T	N	E	N	R	T	A	U	O	F	R	T	E	I	I
O	A	O	A	R	L	R	N	N	O	E	E	P	O	S
M	T	S	I	E	N	A	A	G	R	D	S	R	N	S
R	E	E	R	E	I	M	U	L	M	E	O	I	O	A
A	N	V	A	L	L	O	N	N	E	E	T	S	T	N
M	L	A	M	E	F	I	A	N	T	E	P	E	A	T

SOLUTIONS

Mot à découvrir dans la grille de mots mêlés :
DRAGONNE

G	R	A	P	P	I	L	L	E	O	R	N	E	M	E	N	T	E
R	E	C	L	U	S	I	O	N	E	U	E	S	■	T	O	U	L
A	N	T	A	R	E	S	■	V	D	E	S	I	R	E	S	■	B
T	O	I	T	■	R	E	M	I	O	T	■	M	E	I	D	A	■
I	N	N	■	F	E	R	U	S	R	A	S	■	S	O	B	R	E
S	C	I	E	R	■	E	L	A	P	I	E	T	I	N	■	A	G
I	N	N	E	■	F	E	R	U	S	T	O	U	L	E	S	■	L
T	O	I	T	A	R	E	S	■	V	A	N	T	A	R	E	S	I
R	E	C	L	U	S	I	O	N	G	R	A	P	P	I	L	L	E

JEUX DE REFLEXION

À vous de jouer !

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1										
2										■
3		■				■				
4				■			■			
5			■					■		
6	■								■	
7					■					
8							■			
9				■						
10						■				

SUDOKU

				5				
9	4	5	8	1		7	3	
	1		7			9		8
6	5		4		7	3	1	
7	3			2	1		4	5
4	2			3	8	6	9	
					4	5		
	8				9			4
1				7	5	2		9

MOTS CROISÉES

HORIZONTALEMENT

1. Trousse. 2. La Libye l'a été un temps. 3. Fidèle. Avait force de loi. 4. Dame. Suffixe. Pépinière de hauts fonctionnaires. 5. Adverbe. Une Diane y résida. Vieux mot. 6. Grotte. 7. S'exprime sans parler. Fourrure de dame. 8. Couleurs changeantes. Occupe parfois une niche. 9. Vieux loup. Rat. 10. Altéré. Exerce une pression.

VERTICALEMENT

I. Petit tour. Est employé dans les brasseries. II. Marque une liaison. Poussée. III. Loge. Peut être un caprice. IV. A reçu un mandat. Ça soulage. V. Femme qui était un génie. Travail sélectif. VI. Direction. Religieuse célèbre. VII. Buse. Explosif. Abréviation musicale. VIII. Etat d'Asie. Contrée d'Asie Mineure. IX. Dame. Etage inférieur du jurassique. X. Pièce d'une armure.

SOLUTIONS

HORIZONTALEMENT
1. Nécessaire- 2. Italienne- 3. Sûr, Edit. - 4. Hie, Et, ENA. 5. En, Anet, Es- 6. Caverne- 7. Mime, Etole- 8. Atouts, Lit, 9. Leu, Rapiat- 10. Terni, Pèse.

VERTICALEMENT
I. Niche, Malt- II. Et, Incitée- III. Case, Amour- IV. Eli, Aveu- V. Siène, Tri- VI. SE, Teresa. VII. Ane, TNT, Pp- VIII. Inde, Colie. IX. Reine, Lias- X. Tassette.

8	7	6	9	5	3	4	2	1
9	4	5	8	1	2	7	3	6
3	1	2	7	4	6	9	5	8
6	5	8	4	9	7	3	1	2
7	3	9	6	2	1	8	4	5
4	2	1	5	3	8	6	9	7
2	9	7	1	8	4	5	6	3
5	8	3	2	6	9	1	7	4
1	6	4	3	7	5	2	8	9

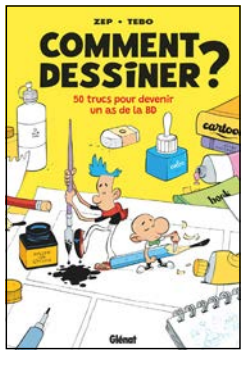
LIVRES EXPRESS « SPÉCIAL BD »

par Marc-Paul Lemay

COMMENT DESSINER ?

de Zep (scénario) & Tebo (dessin et couleur)

► Glénat, 48 pages, 11,50 €

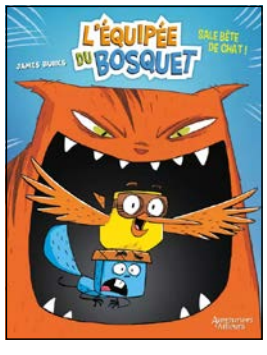


Lorsque le papa de Titeuf et celui de Captain Biceps se réunissent pour expliquer leur savoir-faire en matière de dessin à tous ceux qui rêvent d'égaler leur génie créatif, on ne peut que s'asseoir pour éviter de s'effondrer de rire. En 48 pages rondement menées, vous saurez tout pour dessiner correctement un slip léopard, vieillir un personnage, construire des paysages en perspective. Mais voilà, avec ces deux-là, l'humour potache n'est jamais loin et tout part très vite en cacahuète. Ce n'est pas leur unique élève Bernard... Didier... Roger... François qui pourra dire le contraire.
Nouveauté de cette édition 2026 par rapport à celle de 2008 : deux pages consacrées au dessin animé. **Pas plus sérieuses que les précédentes.**

L'ÉQUIPÉE DU BOSQUET

de James Burk

► Aventuriers d'Ailleurs, 128 pages, 14,90 €



Bientôt l'automne. Un écureuil pétochard commence à engranger des noisettes pour la mauvaise saison tandis qu'un oiseau enjoué a l'idée de rester sur place, profitant du ciel dégagé alors que ses amis s'envolent pour des contrées plus chaudes. Évidemment, rien n'est simple et un gros matou aussi bête que méchant vient gâcher la journée. On retrouve ici l'humour absurde et pétillant de James Burk, qui avait déjà régalé avec Ally et Gator : trait expressif, histoire poussant la logique jusqu'à l'invraisemblance, bonne humeur à toutes les pages. Et un bel appel à la tolérance et à l'acceptation des différences. L'auteur a travaillé dans le cinéma d'animation et ça se voit : ses scénarios pourraient parfaitement coller avec l'esprit de Tex Avery. **Réjouissant !**

LA SORCIÈRE QUI A CHANGÉ LE MONDE

de J.-Y. Le Naour (scénario) & E. Van der Zuiden (dessin)

► Dargaud, collection Grand Angle, 72 pages, 16,90 €



1979, Grande-Bretagne. Pour la première fois, une femme est nommée Prime Minister. Quatre ans plus tôt, elle a battu contre toute attente l'ancien dirigeant des Conservateurs lors des élections internes, avant de remporter les législatives face au Parti travailliste. Margaret Thatcher, surnommée La Dame de fer, va mettre l'économie britannique au régime.
Historien, Jean-Yves Le Naour retrace brillamment l'itinéraire de celle qui, en 11 ans et deux mandats, marquera l'histoire de la Grande-Bretagne comme l'un des Premiers ministres les plus influents et probablement le plus détesté par ses concitoyens. Le grand mérite de cette BD ? Rendre l'histoire presque légère sans en masquer — tout au contraire — la féroce brutalité. **La force des grandes caricatures.**

KETSUDAN

de Mud (scénario) & J. Motteler (dessin)

► Dargaud, 180 pages, 23,95 €



Ketsudan : le dilemme. Celui de la vengeance et de l'honneur contre l'amour. De la jeunesse contre la vieillesse, du devoir contre les sentiments. Ça ne vous rappelle rien ? Le Cid ? Corneille ? Si ?
Rien de plus normal, puisque Mud et Motteler s'emparent en effet de l'œuvre écrite au XVIIe siècle et la retranscrivent dans un autre univers, celui du Japon de l'ère Edo, à une époque quasi contemporaine de celle de la pièce cornélienne. L'adaptation va jusqu'à emprunter le texte du classique français — avec quelques entorses obligées. La présentation en actes et les intermèdes de mise en contexte dans la civilisation nippone renforcent la validité de ce choix narratif étonnant, mais pas détonnant. **Pas uniquement pour ceux qui ont bâillé pendant les cours de français et souhaitent un cours de rattrapage, mais aussi pour les amateurs de belle BD.**

VOYAGE AVEC UN ÂNE DANS LES CÉVENNES

Adaptation de l'œuvre de R.-L. Stevenson par Juliette Lévéjac

► De Borée, 88 pages, 18,90 €

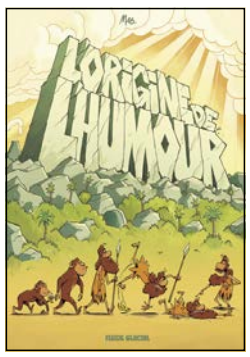


Alors jeune avocat en rupture de ban, en pleine période de doute existentiel, Robert-Louis Stevenson relate avec humour son itinérance plutôt chaotique dans une région rurale très marquée par les Guerres de religion et les Camisards. De l'achat de l'ânesse Modestine à Monastier-sur-Gazeille à l'arrivée — pas très triomphante — à Saint-Jean-du-Gard, à 150 km de son point de départ mais 230 km par les chemins empruntés, ses pages serviront souvent de référence pour les premiers adeptes de ce qu'on appellera, plus d'un siècle plus tard, le « tourisme durable ». L'adaptation de Juliette Lévéjac évoque avec fidélité les paysages rencontrés. **Rien d'étonnant puisqu'ils l'ont vue grandir**

L'ORIGINE DE L'HUMOUR

de Mad

► Fluide Glacial, 56 pages, 13,90 €



« Le rire est le propre de l'Homme. » Certes, mais depuis quand ?
Mab a une théorie : le rire est né d'une intervention divine. Dieu a mandaté un homme préhistorique pas particulièrement remarquable, Marcel, pour le porter sur terre. Maladroit et, disons-le, un peu stupide, Marcel se heurte au pragmatisme borné de ses contemporains, plus préoccupés par la survie de la tribu que par un concept qui les dépasse. Sa mission risque d'être bien plus compliquée que prévu... **Un bon moment. Pas forcément très fin, mais un bon moment quand même.**

Royaume-Uni Intronisé le 17 juillet à la tête du Parti travailliste, Andy Burnham succède au premier ministre démissionnaire Keir Starmer. Il entend engager le Royaume-Uni sur « une nouvelle voie ».

Andy Burnham fait le pari d'un Royaume-Uni décentralisé



Andy Burnham, nouveau Premier ministre britannique, le 20 juillet. EPA/MAXPPP

Les Britanniques ont connu le blairisme, qui a marqué les dix années de gouvernement du travailliste Tony Blair (1997-2007), les voilà partis pour le « manchestérisme », recette et modèle politique de décentralisation appliqué à la gestion de la ville de Manchester par son maire Andy Burnham (2017–2026). L'édile du Labour devient ce lundi 20 juillet premier ministre après la démission du travailliste Keir Starmer. Il entend convaincre que sa méthode, éprouvée dans la troisième ville du pays, provoquera « l'électrochoc » dont le Royaume-Uni a besoin pour retrouver la croissance et la confiance des Britanniques.

Car les défis sont considérables. *« Les promesses du Brexit ne se sont pas réalisées »*, indique Patrick Le Galès du CNRS, et professeur au Centre d'études européennes et de politique comparée de Sciences Po. Avant d'énumérer les problèmes du pays : *« Il est englué dans les difficultés économiques, la crise sociale ; les inégalités territoriales entre le déclin du nord de l'Angleterre et le sud-est de Londres qui assure de plus en plus la production de richesses ; les velléités d'autonomie et d'indépendance du pays de Galles, de l'Écosse et de l'Irlande du Nord ; la fragmentation des partis, et les difficultés de l'État. »*

Les perspectives de croissance sont assez faibles, la dette reste élevée (elle devrait atteindre 103,9 % du PIB en 2026, selon l'OCDE) et le pouvoir de la City reste très important. *« Elle a acquis avec le Brexit encore plus de capacité à influencer les politiques du gouvernement »*, poursuit-il.

La tâche est donc titanesque pour Andy Burnham qui doit satisfaire les attentes énormes des Britanniques : des déçus de Keir Starmer, pour qui ils avaient voté massivement en juillet 2024, et des anciens travaillistes qui ont déserté le Labour pour Reform UK, le parti d'extrême droit de Nigel Farage. Il doit aussi faire face à une contrainte financière très lourde imposée par la City de Londres. L'équation financière étant difficile, Andy Burnham compte appliquer à l'ensemble du pays la décentralisation, qui a fait son succès à la tête de la ville de Manchester.

C'est le projet le plus abouti du nouveau premier ministre qu'il martèle depuis qu'il a remporté le siège de député de la circonscription de Makerfield le 18 juin. *« Nous voulons construire une politique plus collaborative avec Westminster en retirant le pouvoir du centre et le redonner aux lieux et à ceux qui peuvent mieux l'utiliser, en créant un nouveau sentiment d'autonomie. »*

« Le lieu d'abord, pas le parti d'abord. Le long terme, pas le court terme. La résolution des problèmes, pas la recherche de points », a-t-il lancé dans son discours programme à Manchester. Ce mode de gestion, *« en engageant les responsabilités au niveau local, présente l'avantage de libérer le gouvernement central »*, analyse Valérie Auda-André, maîtresse de conférences en civilisation britannique à l'université d'Aix-Marseille. *« Ce qui nécessite de fédérer des acteurs du privé pour générer une bonne croissance. »* Mais est-il transposable à l'échelle du pays ? *« L'ancien maire de Manchester esquisse un projet réformiste 'soft left' (de la gauche douce, NDLR) qui vise à la fois à mobiliser et à reconfigurer l'État britannique par ailleurs le plus centralisé en Europe »*, analyse Patrick Le Galès. Andy Burnham est un pragmatique formé à l'école de ce « nouveau travaillisme » arrivé au pouvoir en 1997, marquant la rupture avec le Labour des années 1940, observe Valérie Auda-André. Mais il est davantage l'héritier de Gordon Brown, plus sensible aux questions d'égalité qu'à la religion du marché.

« Au sein du Parti travailliste, Burnham est plutôt centriste, estime Michael Saunders, économiste chez Oxford Economics. À Manchester, il a bénéficié d'un large soutien dans toutes les classes sociales et a été réélu haut la main. Je ne crois pas qu'il soit plus à gauche en matière de politique économique que Starmer, surtout parce que si ce dernier s'était positionné à droite sur une question comme l'immigration, il a prôné une fiscalité élevée, des dépenses publiques importantes et une augmentation du salaire minimum national, soit une politique clairement à gauche en matière économique », ajoute-t-il.

Sans dévoiler son programme, Andy Burnham s'est dit convaincu que *« nous avons besoin de plus d'équité »*. Tout en sachant que les *« décisions à prendre le moment venu »* seront *« difficiles »*, *« je ne me déroberai pas »*, a-t-il assuré. *« Il va nous falloir travailler d'arrache-pied pour nous assurer que nous pouvons couvrir nos dépenses. »*

Pour Craig Rippe, analyste chez Keyridge Asset Management : *« Un gouvernement Burnham mettra probablement davantage l'accent sur l'aide sociale, le logement social, les transports locaux, la décentralisation régionale et le contrôle public des infrastructures essentielles. »* Le nouveau premier ministre n'exclut pas, afin de financer les dépenses et les investissements, l'instauration d'un impôt sur la fortune, laissant entendre que le gouvernement qu'il s'apprête à diriger pourrait, à un moment donné, devoir *« demander un peu plus »* en matière de fiscalité.

Le choix du chancelier de l'Échiquier, ministre des Finances et du Trésor, poste le plus important du gouvernement – il est situé au 11 Downing Street juste en face du 10 Downing Street, où réside et travaille le premier ministre –, donnera une claire indication de l'orientation de la politique économique et financière de son gouvernement. On murmure déjà le nom de l'actuelle ministre de l'Intérieur, Shabana Mahmood, de celui d'Ed Miliband, ex-conseiller de Gordon Brown lorsque celui-ci était ministre des Finances, de Wes Streeting, ex-ministre de la Santé de Keir Starmer, et bien d'autres. Les paris sont ouverts.

La tâche qui attend Andy Burnham, surnommé « the King of the North » (le roi du Nord, NDLR) est titanesque. *« Il est en quelque sorte le sauveur que les électeurs de gauche attendent pour redresser la barre »*, constate Valérie Auda-André. Le Royaume-Uni est fracturé avec une constellation de nouveaux partis, des populistes de Reform UK et de Restore Britain, des Verts en pleine ascension, qui concurrencent et bousculent les partis traditionnels Labour et Tories.

« La pauvreté est beaucoup plus marquée qu'en France. La société est de plus en plus violente – trois assassinats politiques en dix ans –, et les inégalités se sont accrues depuis la crise financière de 2008 », conclut Valérie Auda-André. Le parlementarisme, qui assurait l'extraordinaire stabilité du pays est, depuis le Brexit, menacé. Andy Burnham, septième premier ministre en dix ans, porte sur ses épaules les espoirs démesurés d'un peuple déboussolé. *« Good luck to Andy Burnham »*, conclut Patrick Le Galès.

Agnès ROTIVEL et Tristan de BOURBON

PARIS CPCE
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE
Courrier Français
6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110
33525 BRUGES CEDEX - 05.56.44.72.24
Courrier français
HEBDOMADAIRE RÉGIONAL